



Diversification de l'économie  
de l'Ouest Canada

Western Economic  
Diversification Canada

# *Diversification de l'économie de l'Ouest Canada*

## *Rapport sur le rendement*

Pour la période se terminant le 31 mars 2004

---

Ministre de la Diversification de l'économie  
de l'Ouest canadien

## Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

L'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004* : [http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/guidance/table-of-contents_f.asp)). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

---

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

### Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats  
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5  
OU à : [rma-mrr@tbs-sct.gc.ca](mailto:rma-mrr@tbs-sct.gc.ca)

**Avant-propos du SCT**

(to be provided by Treasury Board)

**Canada** 

## Table des matières

<b>SECTION 1 : MESSAGES</b> .....	<b>3</b>
Message du ministre .....	3
Déclaration de la direction.....	5
Réussites remarquables pour 2003-2004 .....	6
<b>SECTION 2 : SURVOL DU MINISTÈRE</b> .....	<b>7</b>
2.1 Mandat, rôles et responsabilités.....	7
2.2 Rendement économique des provinces de l'Ouest.....	9
2.3 Lien entre les programmes de DEO et les besoins de l'Ouest canadien .....	12
2.4 Mettre en œuvre les priorités du gouvernement du Canada dans l'Ouest canadien .....	14
<b>SECTION 3 : RENDEMENT ET RÉSULTAT</b> .....	<b>16</b>
3.1 Progrès et rendement par rapport aux engagements pris dans le RPP.....	16
3.2 Rendement et résultats stratégiques.....	20
Innovation.....	20
Entrepreneuriat .....	26
Collectivités durables .....	35
Programmes nationaux et autres initiatives .....	43
<b>SECTION 4 : INITIATIVES À L'ÉCHELLE GOUVERNEMENTALE</b> .....	<b>45</b>
4.1 Gouvernement en direct.....	45
4.2 Stratégie de développement durable .....	46
4.3 Langues officielles.....	47
4.4 Fonction de contrôleur moderne .....	48
4.5 Amélioration des services .....	50
<b>SECTION 5 : RÉSULTATS FINANCIERS</b> .....	<b>51</b>
Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés.....	51
Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles .....	53
Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles.....	55
Tableau 4 : Concordance entre les résultats stratégique et les programmes de DEO.....	56
Tableau 5 : Recettes non disponibles.....	57
Tableau 6 : Paiements législatifs.....	58
Tableau 7 : Paiements de transfert .....	59
<b>SECTION 6 : APPENDICES</b> .....	<b>60</b>
6.1 Liste des examens et des évaluations menés en 2003-2004 .....	60
6.2 Liste des acronymes .....	61

## SECTION I : MESSAGES

### Message du ministre

Pendant les 17 années qui se sont écoulées depuis la création de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), le mandat du Ministère est resté le même : développer et diversifier l'économie de l'Ouest canadien et se faire le porte-parole des intérêts de l'Ouest sur la scène nationale. Au fil du temps, néanmoins, nos priorités stratégiques ont évolué pour s'adapter à l'évolution de l'Ouest, de son économie et de sa population.

Bien que le Ministère ait toujours un mandat de développement économique, son approche est de plus en plus intégrée étant donné que ses investissements reflètent et reconnaissent de plus en plus les dimensions sociales et environnementales du développement et de la diversification économiques. Les facteurs économiques, sociaux et environnementaux sont tout aussi importants et on doit en tenir compte si on veut assurer la réussite à long terme. Le « triangle » de ces facteurs déterminera la santé de l'économie de l'Ouest canadien et la qualité de vie de ses résidents.

La prospérité que connaissent actuellement de nombreuses régions de l'Ouest n'est pas éternelle et ne peut être tenue pour acquise. Des défis importants (comme des différends commerciaux, la baisse des prix des produits de base et des désastres naturels) continuent de menacer les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et des mines; le déclin continu des réserves conventionnelles de pétrole et de gaz imposera de graves compressions sur l'industrie de l'énergie au cours des 30 prochaines années; une pénurie croissante de main-d'œuvre qualifiée continuera de freiner la productivité économique; une urbanisation de plus en plus forte et une augmentation de la population autochtone infligent des pressions sociales, économiques et environnementales sur les collectivités de tout l'Ouest canadien ainsi que sur leurs infrastructures.

Bien que ces questions ne touchent pas seulement l'Ouest, elles ont une incidence sur le contexte unique de l'Ouest canadien. DEO connaît bien ce contexte et est donc dans une bonne position pour aborder ces questions. Grâce à des programmes et à des investissements qui améliorent l'innovation, favorisent l'entrepreneuriat et contribuent à édifier des collectivités durables, DEO contribue au renforcement de l'Ouest et à l'édification d'un Canada plus fort.

Dans le secteur de l'Innovation, DEO travaille à faire de l'Ouest un leader mondial en développant et en mettant en application des technologies novatrices, comme la nanotechnologie et la biotechnologie, qui recèlent le potentiel de transformer non seulement notre économie, mais également notre façon de vivre. Ce potentiel n'est probablement nulle part aussi évident que dans le secteur des technologies de l'environnement où nous nous efforçons d'aider à réorienter la capacité de l'Ouest et son savoir fondé sur les ressources vers la création de solutions innovatrices au problème mondial du changement climatique. Avec un marché international estimé de 750 milliards à

un billion de dollars, les technologies environnementales nous permettront de créer une économie du XXI<sup>e</sup> siècle capable de garantir une économie durable pour les générations futures.

DEO appuie l'entrepreneuriat dans l'Ouest en travaillant avec ses partenaires du Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien pour abattre les obstacles entre les entrepreneurs et les possibilités qui se présentent à eux et veiller à ce que tous les citoyens de l'Ouest aient la possibilité de contribuer à la réussite de leur région et du pays. Pour ce faire, DEO s'est notamment doté de programmes ciblés conçus pour augmenter la participation des Autochtones, des femmes, des résidents des collectivités rurales et éloignées, et des personnes handicapées. Cette approche reconnue connaît un très grand succès. Par exemple, depuis 1995, les Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ouest ont accordé plus de 17 000 prêts, d'une valeur totale de 463 millions de dollars, à l'appui d'idées innovatrices et de l'entrepreneuriat. Ces prêts ont permis de susciter des investissements supplémentaires de 616 millions de dollars d'autres sources et de créer ou de maintenir plus de 56 000 emplois.

Les Collectivités durables constituent pour DEO une priorité qui regroupe tout le travail que nous effectuons en collaboration avec un large éventail de partenaires pour améliorer la qualité de vie dans toutes les collectivités de l'Ouest, grandes et petites. Cela inclut la partie du Programme infrastructures Canada dédiée à l'Ouest canadien et les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) renouvelées récemment avec les quatre provinces de l'Ouest. Ces ententes permettront d'investir un autre 200 millions de dollars dans des projets stratégiques de développement économique et communautaire cernés à l'échelle régionale, poursuivant ainsi la collaboration positive des EPDEO précédentes qui ont permis de rassembler des investissements de 458 millions de dollars du secteur privé. DEO joue également un rôle important dans des initiatives de collaboration comme la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain et l'Accord de Vancouver qui représentent bien ce que tous les ordres de gouvernement peuvent accomplir quand ils unissent leurs efforts pour améliorer les conditions de vie d'un grand nombre de nos citoyens les plus désavantagés.

Tous les programmes et initiatives de DEO visent à mettre à contribution les réalités et les forces uniques de l'Ouest canadien en vue de créer un avenir durable qui permettra à toute la région de continuer de contribuer à la force de notre pays. Comme l'a suggéré le premier ministre Paul Martin en faisant de DEO un ministère à part entière, l'Ouest jouera un rôle unique dans l'avenir du Canada. Diversification de l'économie de l'Ouest Canada s'engage à assumer pleinement ce rôle en renforçant l'Ouest et en édifiant un Canada plus fort.

L'honorable Stephen Owen  
Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien  
et ministre d'État (Sport)

## Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) 2003-2004 de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de la reddition de comptes et aux autres exigences énoncées dans le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement de 2003-2004*. Il décrit, au meilleur de mes connaissances, le rendement de l'organisation pour l'exercice 2003-2004 de manière exhaustive, équilibrée et transparente.

---

Oryssia J. Lennie  
Sous-ministre  
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

---

Date

## Réussites remarquables pour 2003-2004 . . .

- > Signature de quatre Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest avec les gouvernements des provinces de l'Ouest, ce qui permettra d'investir au total 200 millions de dollars dans des initiatives conjointes de développement économique au cours des quatre prochaines années.
- > Au cours de la dernière année, les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) de l'Ouest, financés par DEO, ont reçu plus de 2 millions de visiteurs sur leurs sites Web, et près de 1,6 million de documents de ce site ont été téléchargés, fournissant ainsi de l'information sur des programmes fédéraux et provinciaux.
- > L'Initiative pour les femmes entrepreneurs de DEO a été citée par le Groupe de travail du premier ministre sur les femmes entrepreneures comme un modèle de réussite pour l'avancement de la contribution des femmes entrepreneurs à l'économie canadienne.
- > Le Ministère a répondu à la crise qu'a connue l'industrie du tourisme dans l'Ouest canadien en établissant des partenariats avec les quatre provinces de l'Ouest pour fournir 10 millions de dollars à l'Alliance touristique de l'Ouest et du Nord du Canada en vue de lancer une initiative de marketing d'urgence pour remonter la pente.
- > L'Équipe de mise en œuvre des langues officielles de DEO a reçu le « Prix du Chef de la fonction publique » pour les efforts qu'elle a déployés en vue d'appuyer le développement économique des collectivités francophones dans l'Ouest canadien.
- > Le Ministère a approuvé un financement de 2,7 millions de dollars pour huit projets dans le cadre de l'Entente Canada-Saskatchewan sur le développement du Nord en vue d'améliorer le transport, de créer des possibilités de formation et d'appuyer le développement économique dans le nord de la Saskatchewan.
- > DEO a accueilli le Forum sur les technologies environnementales à Vancouver qui a connu un grand succès et a rassemblé les plus importants décideurs d'entreprises, d'universités, d'organisations sans but lucratif et du gouvernement afin d'élaborer un plan pour l'avancement des technologies de l'environnement et pour établir un lien entre ces technologies et le programme fédéral à l'égard du changement climatique.
- > DEO a approuvé 146 projets, d'une valeur de 50 millions de dollars, en vue d'aider 150 collectivités en Colombie-Britannique dont l'économie dépend de l'exploitation forestière et qui ont subi les contrecoups du différend avec les États-Unis sur le bois d'œuvre.

## Secteurs à améliorer

- > Des efforts plus soutenus sont nécessaires pour améliorer les mesures qui ont une incidence sur les investissements et les efforts de DEO.
- > Consolider les relations de DEO avec les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, ce qui inclut le renouvellement de l'aide financière.
- > Améliorer l'intégration de nos activités de planification.

## SECTION 2 : SURVOL DU MINISTÈRE

### 2.1 Mandat, rôles et responsabilités

Dans un pays aussi vaste que le Canada, on comprend fort bien que la politique fédérale régionale ait pu être source de préoccupations pour tous les ordres de gouvernement, depuis l'achèvement du chemin de fer transcanadien jusqu'à la fermeture de la pêche sur la côte est.

Depuis 1957, année de l'adoption des paiements de péréquation, la politique de développement régional du gouvernement fédéral s'est axée essentiellement sur le développement économique. Le modèle des organismes régionaux a été adopté afin d'atténuer les disparités économiques régionales. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été établie en premier lieu, en 1987, suivie de près la même année par le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO) et l'Initiative fédérale du développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor). Le Bureau fédéral de développement régional (Québec) – BFDR(Q)<sup>3</sup> a été créé en 1991.

DEO a été mis sur pied afin de faciliter l'élaboration d'une solution de rechange à la forte dépendance économique de l'Ouest à l'égard des ressources naturelles. En vertu de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien (1985)*, le Ministère a pour mandat :

*« de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'orientations, de programmes et d'opérations dans le cadre de la politique économique nationale. »*

DEO dirige ses ressources de base vers des ententes de partenariats avec les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien<sup>4</sup>, d'autres ordres de gouvernement, des universités, des établissements financiers et le secteur privé afin de soutenir l'établissement et la croissance des petites et moyennes entreprises (PME), la croissance des économies fondées sur le savoir et l'inclusion économique de groupes défavorisés comme les femmes, les Autochtones, les jeunes et les entrepreneurs francophones.

DEO veille aussi à l'exécution d'un large éventail de programmes fédéraux exceptionnels dans l'Ouest au nom du gouvernement du Canada. Par exemple, DEO a fourni 22 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative d'adaptation économique des collectivités pour aider les collectivités touchées par la fermeture de la pêche au saumon en Colombie-Britannique;

<sup>3</sup> Rebaptisé en 1998 l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

<sup>4</sup> Les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien englobent les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les Centres de services aux entreprises du Canada, l'Initiative pour les femmes entrepreneurs et les Organisations francophones à vocation économique.

55 millions de dollars à des collectivités de la Colombie-Britannique dans le cadre de l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre. Depuis 1994, DEO a versé environ 632 millions de dollars dans le cadre du Programme des travaux d'infrastructure du Canada, 158,4 millions de dollars au titre du Programme infrastructures Canada subséquent, et il s'est engagé à une contribution supplémentaire de 341,5 millions de dollars. En outre, DEO et Transports Canada viennent en aide à Infrastructure Canada dans la mise en œuvre du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) dans l'Ouest canadien. À ce jour, 1,08 milliard de dollars ont été investis dans des projets prioritaires du FCIS dans l'Ouest canadien, notamment le Centre des congrès et d'exposition de Vancouver, le projet d'expansion du canal d'évacuation de la rivière Rouge, le dragage du lac Wascana, la construction d'un édifice à utilisations diverses dans le parc Regina et la construction des voies de contournement de Calgary et d'Edmonton.

Bien qu'on puisse décrire les résultats stratégiques de DEO (Innovation, Entrepreneuriat et Collectivités durables) individuellement, ils sont étroitement liés. L'innovation découle souvent d'activités d'entrepreneuriat qui guident la création de nouvelles sources d'emploi et de prospérité à long terme. À leur tour, ces emplois et cette prospérité améliorent la durabilité des collectivités locales et la qualité de vie de leurs habitants. De par leur conception, de nombreuses initiatives de DEO abordent plusieurs priorités en même temps. Voici les principales caractéristiques des programmes et des priorités de DEO :

### **Innovation**

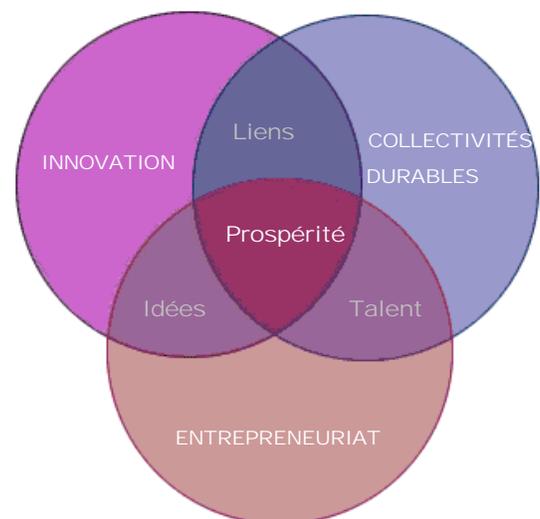
- infrastructure du savoir;
- développement et commercialisation des technologies;
- innovation communautaire;
- synergies fédérales-provinciales.

### **Entrepreneuriat**

- réseaux de services aux entreprises;
- capacité de gestion des affaires;
- accès au financement;
- promotion des exportations, préparation à l'exportation et attraction des investissements.

### **Collectivités durables**

- développement urbain et rural;
- potentiel communautaire;
- adaptation communautaire;
- participation économique des Autochtones.



Le Ministère encourage activement les gens de l'Ouest canadien à prendre part aux consultations visant à cerner les besoins et les priorités et à former le genre de partenariats qui permettent de s'attaquer aux questions horizontales et aux problèmes complexes qui ne peuvent faire l'objet d'une gestion unilatérale. Cette approche coopérative ainsi qu'un programme de recherches ciblées font partie intégrante des initiatives de DEO visant à s'assurer que le point de vue des Canadiens de l'Ouest est défendu comme il se doit à l'échelle nationale.

L'administration centrale du Ministère et la sous-ministre ont leurs bureaux à Edmonton, en Alberta, où ils partagent les locaux du bureau régional de l'Alberta. Il y a aussi des bureaux régionaux et des sous-ministres adjoints dans les quatre provinces, soit à Winnipeg, à Saskatoon, à Edmonton et à Vancouver, et un bureau de liaison est situé à Ottawa. Le Ministère a également des bureaux satellites à Calgary, à Regina et à Victoria. Chacun des sous-ministres adjoints dans l'Ouest est responsable de la mise en œuvre des programmes et de la prestation des services dans sa région ainsi que des questions ministérielles. Le sous-ministre adjoint à Ottawa joue le rôle principal dans les activités ministérielles de défense des intérêts de l'Ouest canadien.

## **2.2 Rendement économique des provinces de l'Ouest**

Les différentes provinces de l'Ouest ont connu une croissance économique variée en 2003; la Saskatchewan a connu la croissance la plus élevée, suivie de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, puis du Manitoba. En moyenne, la croissance économique des provinces de l'Ouest a été plus élevée que dans le reste du Canada, malgré les effets néfastes du différend sur le bois d'œuvre, des désastres naturels et de l'encéphalopathie bovine spongiforme (EBS). Les quatre provinces de l'Ouest ont connu une certaine croissance découlant, à divers niveaux, de l'industrie de l'énergie, ce qui indique bien que ces provinces dépendent encore beaucoup de leurs ressources naturelles.

Le tableau ci-dessous illustre également à quel point les provinces de l'Ouest ont besoin de diversifier leur économie et de la détourner des ressources naturelles pour s'axer vers les industries novatrices à valeur ajoutée. Par exemple, alors que la fabrication représente plus de 20 p. 100 du PIB au Québec et en Ontario, elle représente environ la moitié de ce pourcentage dans l'Ouest. Si les exportations internationales sont assez importantes dans l'Ouest, elles sont encore surtout associées à l'énergie. Malgré une solide croissance du secteur de l'énergie en 2003, toute diminution des prix de l'énergie pourrait avoir une incidence négative sur le rendement économique des provinces de l'Ouest.

<b>Comparaison des facteurs clés en 2003 (à moins d'une note à un autre effet)</b>										
	<b>T.-N.</b>	<b>Î.-P.-É.</b>	<b>N.-É.</b>	<b>N.-B.</b>	<b>QC</b>	<b>ON</b>	<b>MB</b>	<b>SK</b>	<b>AB</b>	<b>C.-B.</b>
Population en milliers <sup>5</sup>	520	138	936	750	7 519	12 332	1 168	994	3 189	4 177
% de la croissance du PIB réel <sup>3</sup>	4,9	2,4	1,5	2,5	1,7	1,2	2,0	5,0	3,3	2,4
% de croissance composée du PIB réel – Moyenne annuelle de 1995 à 2002 <sup>6</sup>	4,1	3,0	3,6	2,8	3,4	4,1	2,9	1,7	3,6	2,4
PIB réel relatif par personne (Canada =100) de 1991 à 2002	68	70	75	77	88	109	88	94	123	99
Résultats du secteur manufacturier en % du PIB réel (2002) <sup>4</sup>	5,7	10,2	10,4	14,8	21,7	20,4	12,6	7,3	9,3	10,5
Exportations internationales en % du PIB (2001) <sup>4</sup>	32,9	29,5	27,5	41,6	39,1	51,3	29,3	43,4	36,4	30,2
Taux de chômage <sup>4</sup>	16,7	11,1	9,3	10,6	9,1	7,0	5,0	5,6	5,1	8,1

Au premier coup d'œil, le marché du travail des provinces de l'Ouest semble relativement sain avec des taux de chômage plus bas que dans les autres provinces. Malheureusement, ces taux ne tiennent pas compte des nombreux Autochtones qui se ne déclarent pas comme faisant partie de la main-d'œuvre (les taux de chômage réels sont donc beaucoup plus élevés). En outre, une partie de la main-d'œuvre de l'Ouest tend à être migratoire et, lorsque les emplois se font rares dans les industries des ressources naturelles ou de la construction, un bon nombre de travailleurs retournent dans leur province d'origine, ailleurs que dans l'Ouest.

<sup>5</sup> Tiré de *Note de conjoncture provinciale – Synopsis Été 2004* du Conference Board du Canada

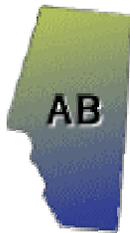
<sup>6</sup> De « Regional Economies », rapport spécial de la Direction générale de l'analyse de la politique microéconomique, Industrie Canada, janvier 2004.

## Colombie-Britannique



En 2003, la Colombie-Britannique a signalé une augmentation de 2,4 % du PBI réel, soit le deuxième taux le moins élevé des provinces de l'Ouest. De nombreux facteurs comme le différend sur le bois d'œuvre, des inondations et de très importants feux de forêts ont beaucoup touché les industries du tourisme et de l'exploitation forestière, ce qui a eu une incidence très néfaste sur l'économie de nombreuses collectivités à l'extérieur du Lower Mainland. Malgré tous ces problèmes, les industries de la construction, des mines et de l'exploration, soit le secteur de l'énergie, ont connu de beaux jours en 2003. L'industrie de la construction a bénéficié d'une demande massive dans le secteur résidentiel et d'investissements dans les infrastructures un peu partout dans la province. L'industrie de l'exploitation minière a joui de la réouverture de plusieurs mines inactives. Une nouvelle stratégie de développement dans le secteur du pétrole et du gaz naturel a contribué à des ventes sans pareilles de droits sur le pétrole et le gaz naturel. La Colombie-Britannique a vu une amélioration de la situation de l'emploi. Après deux années de hausse de son taux de chômage, elle a vu ce taux baisser à 8,1 % en 2003. La Colombie-Britannique a signalé une croissance de l'emploi de 2,5 % et la plupart de ses gains d'emploi se situaient dans le Lower Mainland et à Victoria, laissant de nombreuses collectivités rurales dans la même situation que celle des années précédentes.

## Alberta



L'Alberta a connu une augmentation de 3,3 % du PIB réel, soit le deuxième plus haut taux des provinces de l'Ouest. Bien que le volume des biens exportés de la province ait été à son plus bas depuis 2000, en raison des fluctuations des prix internationaux, la valeur de ces biens a été plus élevée de 14,4 % par rapport à 2002 et plus élevée de 1,4 % par rapport à 2000. Les profits des ventes de gaz naturel, dans le secteur de l'énergie, sont la source de la plus grande partie de cette croissance et montrent que l'Alberta continue à dépendre de son secteur énergétique. Le secteur de la construction est demeuré fort en raison des dépenses considérables dans des projets de sables bitumineux, des projets énergétiques et une hausse de la demande dans la construction résidentielle. Malgré la fermeture des frontières internationales au bœuf de l'Alberta après la découverte d'un cas d'EBS en début d'année, de la chute des ventes de charbon depuis 1998, et des pertes dans d'autres industries comme les télécommunications et les pâtes et papier, l'économie de l'Alberta a connu une croissance grâce à l'augmentation des prix des produits du pétrole. En 2003, le taux de chômage de l'Alberta a atteint 5,1 %, alors que le taux d'emploi a augmenté de 2,9 %. La plus grande partie de la création d'emploi peut être attribuée à une industrie de la construction résidentielle florissante et à la poursuite des projets d'exploitation des sables bitumineux dans le nord-est de la province, lesquels représentent plusieurs milliards de dollars.

## Saskatchewan



En 2003, la Saskatchewan a signalé une forte croissance économique, avec une augmentation de 5,0 % du PIB réel, soit la plus forte hausse dans les provinces de l'Ouest. Après une suite de périodes de sécheresse, les agriculteurs ont accueilli à bras ouvert la reprise de l'agriculture. Cependant, la fermeture des frontières américaines au bœuf canadien en raison de la découverte d'un cas d'EBS au début de 2003 a limité

l'ensemble des gains réels en agriculture pour la Saskatchewan. Les activités manufacturières ont également connu une certaine croissance grâce à l'amélioration des conditions de l'agriculture et d'une économie de plus en plus forte en Amérique du Nord. Bien que les exportations n'aient pas atteint des niveaux maximums, en partie en raison de la hausse du dollar canadien, les ventes de pétrole brut et de gaz naturel ont augmenté de manière considérable. À la suite de la hausse des prix de l'énergie, l'augmentation des activités de forage a créé un boom dans ce secteur. Les ventes de potasse ont atteint un niveau record en 2003, malgré le fait que la hausse du dollar canadien et l'augmentation des frais de transport ont réduit les marges de profit. Les secteurs des transports et de l'entreposage ont connu une bonne année en 2003, grâce à de bons résultats en agriculture, augmentant ainsi les récoltes livrées aux points de vente en gros. Malgré cette solide croissance économique, la Saskatchewan a connu un taux de chômage de 5,6 %, et une croissance de l'emploi de 1,0 %.

## Manitoba



Le Manitoba a été à la traîne des autres provinces de l'Ouest en 2003 avec une augmentation de 2,0 % du PIB réel. Toutefois, la valeur des envois de produits manufacturés a augmenté de 1,3 % au Manitoba en 2003, soit 11,4 milliards de dollars, alors même que les envois canadiens ont baissé de 0,8 %. D'importants événements ont soutenu le secteur aérospatial au Manitoba. Par exemple, l'usine technologique de Boeing Canada à

Winnipeg a décroché de nouveaux marchés pour la conception et la fabrication de pièces pour la prochaine génération d'avions Boeing, le 7E7. Les entreprises de biotechnologie du Manitoba ont également connu une croissance rapide. Grâce à des entreprises comme Cangene et Biovail, les revenus en biotechnologie ont atteint environ 121 millions de dollars en 2003, soit plus du double qu'en 2001. L'industrie cinématographique du Manitoba a aussi atteint des sommets avec la production de 35 films, d'une valeur de 110 millions de dollars, soit une augmentation de 28 % par rapport à l'année précédente. Malgré tous ces points très positifs, la faible croissance économique a donné lieu au Manitoba à une stagnation de la création d'emploi, soit seulement 0,3 % de croissance, et un taux de chômage de 5,0 %.

## 2.3 Lien entre les programmes de DEO et les besoins de l'Ouest canadien

Au fil des ans, les priorités et les programmes de DEO se sont adaptés pour mieux correspondre aux besoins changeants de l'Ouest, et pour donner suite aux défis et aux

possibilités qui se faisaient jour. Qu'il s'agisse de soutenir la croissance des grappes de l'innovation ou de déterminer de nouvelles sources de possibilités économiques pour les collectivités qui sont appelées à relever de grands défis, le Ministère aide les Canadiens de l'Ouest à tirer parti des forces de la région et à créer ainsi une prospérité durable pour tous.

## **INNOVATION**

### ***Renforcer le système d'innovation de l'Ouest canadien***

Le savoir et l'innovation constituent la base essentielle de toute prospérité économique dans la nouvelle économie mondiale. Il s'ensuit que le soutien pour l'innovation est devenu une priorité centrale pour le gouvernement du Canada. Ce soutien a atteint une nouvelle intensité avec le lancement de la Stratégie d'innovation du Canada en février 2002. Cette stratégie fait partie du programme national et demande à tous les intervenants (entreprises, organisations sans but lucratif, établissements d'enseignement et autres ordres de gouvernement) de se rassembler pour améliorer le rendement du Canada en matière d'innovation afin que la feuille d'érable devienne une marque d'excellence à l'échelle internationale. DEO appuie la Stratégie d'innovation du Canada dans l'Ouest en investissant dans des projets qui affermissent la position de l'Ouest canadien dans une économie du savoir.

## **ENTREPRENEURIAT**

### ***Créer un secteur d'affaires concurrentiel et élargi dans l'Ouest***

Plus qu'ailleurs au pays, les petites entreprises sont le moteur économique de l'Ouest canadien. Une étude préparée par le Western Centre for Economic Research en 2001 révélait que le nombre de petites entreprises par habitant est 40 p. 100 plus élevé dans l'Ouest que dans le reste du Canada. Source de presque 80 p. 100 des nouveaux emplois, l'entrepreneuriat est une puissance au service de la prospérité.

Pour alimenter cette précieuse source de croissance économique, DEO entretient le goût du risque des entrepreneurs, conçoit de nouveaux produits et services et crée des emplois et des possibilités dans les collectivités de l'Ouest canadien. Dans leurs rapports de 2003-2004, les partenaires du Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien de DEO indiquent qu'ils ont répondu à plus de 688 000 demandes d'information, fourni plus de 142 000 services consultatifs et formé près de 42 000 clients.

## **COLLECTIVITÉS DURABLES**

### ***Une plus grande activité économique qui améliore la concurrence et la qualité de vie des collectivités de l'Ouest canadien***

La prospérité en soi ne peut garantir la durabilité des collectivités de l'Ouest canadien. De nombreux facteurs, comme les questions sociales, environnementales et économiques, ont une incidence sur la capacité des collectivités d'accéder aux possibilités de croissance durable et d'en tirer profit.

Les grandes sécheresses, le différend sur le bois d'œuvre, les fluctuations des prix des produits de base et l'Accord de Kyoto ne sont que quelques-unes des vastes questions qui ont une incidence sur la durabilité des collectivités de l'Ouest canadien.

DEO assume un rôle stratégique en abordant ces questions dans l'Ouest par la création de partenariats entre le gouvernement fédéral, les quatre gouvernements provinciaux, les administrations municipales, les établissements universitaires, les industries et d'autres intervenants. Ces partenariats permettent de rassembler les intérêts et les ressources de l'Ouest pour édifier un avenir durable dans l'ensemble de l'Ouest canadien.

## COMPRENDRE L'OUEST

*« Les Canadiens de l'Ouest assistent à un point tournant dans leur région et à l'échelle mondiale... Les choix faits aujourd'hui auront des conséquences décisives sur la prospérité de l'Ouest pendant de nombreuses générations.<sup>7</sup> »*

DEO joue un rôle central en veillant à ce que les besoins de l'Ouest soient pris en considération dans la prise de décisions à l'échelle nationale. DEO agit également comme défenseur des intérêts de l'Ouest en collaborant avec les intervenants pour atteindre la synergie nécessaire à une action collective dans les secteurs prioritaires.

Tous les ans, DEO parraine un certain nombre de projets et d'initiatives de recherche qui permettent de mieux comprendre des secteurs critiques, comme : les possibilités en recherche médicale, les tendances pour les petites entreprises, la capacité de l'infrastructure de recherche, les défis de la croissance urbaine et les vastes tendances économiques et sociales. Bon nombre de ces initiatives de recherche sont financées en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les établissements d'enseignement, des groupes de réflexion et le secteur privé.

Le site Web de DEO affiche les projets et les initiatives récents de recherche parrainés en tout ou en partie par DEO, à l'adresse [http://www.deo.gc.ca/rpts/research/default\\_f.asp](http://www.deo.gc.ca/rpts/research/default_f.asp).

## 2.4 Mettre en œuvre les priorités du gouvernement du Canada dans l'Ouest canadien

Un des éléments importants du mandat de DEO est d'être à la hauteur des objectifs fédéraux énoncés dans le discours du Trône. Dans son Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004, DEO s'est engagé à mettre en œuvre les priorités suivantes, décrites dans le discours du Trône :

---

<sup>7</sup> Du projet *Bâtir l'Ouest de demain* de la Canada West Foundation, parrainé par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada en partenariat avec les gouvernements provinciaux et des donateurs du secteur privé.

- Travailler avec les universités sur des stratégies de commercialisation des produits de recherche afin d'offrir des possibilités aux entrepreneurs et d'alimenter l'innovation dans un certain nombre de secteurs.
- Promouvoir les aptitudes en entrepreneuriat et la création d'emplois, entre autres auprès des jeunes, des personnes handicapées et des Autochtones.
- Travailler avec les provinces et les municipalités pour mettre en place un programme d'infrastructures sur une période de dix ans.

En 2003-2004, DEO a collaboré avec des universités et d'autres centres du savoir sur des stratégies de commercialisation des produits de la recherche. Par exemple, DEO a appuyé la mise en place du Biomedical Engineering Laboratory, une collaboration entre la faculté de génie de l'Université de l'Alberta et le groupe Caritas Health. Ce laboratoire a lancé une initiative visant à créer un centre canadien d'excellence pour les modèles médicaux qui pourrait devenir un leader international dans la commercialisation de ce genre de technologies. DEO a également apporté son soutien et sa participation à des organisations provinciales et intergouvernementales comme TRILabs (recherche en télécommunications), le réseau d'innovation WestLink, Innovate BC, le Forum de la Saskatchewan et du Manitoba sur l'innovation, et le Canada West Health Innovation Council. Ces organisations ont permis de rassembler des groupes clés en innovation et de créer des possibilités pour les entrepreneurs.

Avec des programmes comme le Programme d'emploi en commerce international (PECI) et le programme Premiers emplois en sciences et en technologie (PEST), DEO travaille à la promotion des compétences en entrepreneuriat et à la création d'emplois en favorisant l'embauche de récents diplômés. Un autre exemple de la promotion des compétences en entrepreneuriat est l'appui qu'offre DEO au Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA), lequel fournit des services d'information aux entrepreneurs autochtones. DEO fournit également des fonds de fonctionnement à des organisations comme les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE) et les Organisations francophones à vocation économique (OFVE) qui appuient les entrepreneurs de l'Ouest canadien, y compris les entrepreneurs des régions rurales, les femmes, les jeunes, les francophones, les Autochtones et les personnes handicapées.

DEO a continué de miser sur ses solides relations avec des administrations provinciales et municipales par des ententes fédérales-provinciales de développement, les Ententes de développement urbain et la mise en œuvre du Programme infrastructures Canada (PIC) dans l'Ouest. Le PIC a été créé en vue d'améliorer les infrastructures municipales dans les collectivités rurales et urbaines de partout au pays et d'améliorer aussi la qualité de vie des Canadiens par des investissements qui protègent l'environnement et appuient la croissance économique à long terme. En plus de mettre en œuvre le Programme infrastructures Canada, DEO a collaboré étroitement avec Infrastructure Canada à la mise en œuvre des projets du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique dans l'Ouest et pour les négociations relatives au Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, dont les ententes devraient être signées au cours du prochain exercice.

## SECTION 3 : RENDEMENT ET RÉSULTATS

### 3.1 Progrès et rendement par rapport aux engagements pris dans le RPP

#### Rapport ministériel sur le rendement Résumé des progrès vers la réalisation des résultats stratégiques en 2003-2004

INNOVATION				
Résultats escomptés	Accent pour 2003-2004	Résultats attendus	Indicateurs de rendement	ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Accroître la commercialisation et l'adoption des technologies.</li> <li>◆ Améliorer la capacité de l'infrastructure du savoir.</li> <li>◆ Rendre les collectivités plus innovatrices.</li> <li>◆ Améliorer la coordination et l'harmonisation des priorités et les stratégies d'innovation entre les administrations fédérale, provinciales et d'autres intervenants de l'innovation.</li> </ul>	<p>La mise en œuvre d'activités d'innovation continuera de faire partie des priorités de DEO. En outre, les efforts pour le prochain exercice porteront sur les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Lancer un processus d'établissement des priorités et de planification afin de cerner les secteurs de l'heure pour de futurs investissements;</li> <li>◆ Au cours des trois prochaines années, DEO harmonisera les priorités en matière d'innovation parmi les groupes d'intervenants en dirigeant les efforts pour créer des capacités et des synergies dans le système d'innovation;</li> <li>◆ Améliorer les mesures et les rapports sur le rendement : DEO examinera et améliorera ses façons de mesurer le rendement et les répercussions, et de communiquer les résultats aux Canadiens.</li> </ul>	<p>Une approche plus ciblée, souple et de collaboration à l'égard de l'élaboration d'un système d'innovation ciblé, mesurable et qui reflète les besoins des Canadiens de l'Ouest.</p>	<p>Un document sur la stratégie d'innovation de DEO sera publié avant mars 2004 et comprendra un plan d'action, des indicateurs de rendement et des méthodes pour mesurer le rendement.</p>	<p><b>A réussi à satisfaire les attentes.</b></p> <p>Résultats attendus – En 2003-2004, DEO a approuvé un financement de 67 millions de dollars pour des projets d'innovation qui ont permis d'améliorer le système d'innovation de l'Ouest canadien.</p> <p>Indicateurs de rendement – Au lieu de publier un document sur une stratégie d'innovation, DEO a remanié ses activités d'innovation et élaboré un plan pour une initiative d'accroissement de la commercialisation des technologies. C'est là une première étape pour l'élaboration du volet d'innovation de l'Architecture d'activités de programmes de DEO. Les activités remaniées seront lancées en 2004-2005 et en 2005-2006.</p>

<b>ENTREPRENEURIAT</b>				
<b>Résultats escomptés</b>	<b>Accent pour 2003-2004</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>ÉVALUATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Améliorer les capacités de gestion des PME.</li> <li>◆ Offrir aux PME un meilleur accès au financement.</li> <li>◆ Augmenter les investissements dans l'Ouest canadien.</li> <li>◆ Accroître la participation aux marchés internationaux.</li> </ul>	<p>Tout en poursuivant les activités en cours en matière d'entrepreneuriat, DEO :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Explorera et mettra en œuvre différentes façons de transférer efficacement au RSEOC et à d'autres partenaires la prestation directe de services, d'une manière qui convient à toutes les parties;</li> <li>◆ Explorera des façons d'attirer des investissements et d'accroître les exportations pour l'Ouest canadien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Répercussions neutres ou positives sur la satisfaction de la clientèle en maintenant les services à la clientèle par des partenariats.</li>   <li>◆ Approbation et mise en œuvre d'une stratégie d'attraction des investissements appuyée par l'articulation de résultats escomptés, d'approches de prestation, de rôles, de responsabilités, d'un cadre de responsabilisation, d'indicateurs du rendement, de mesures et de méthodes possibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les résultats des évaluations et des sondages sur la satisfaction de la clientèle.</li> <li>◆ Les ressources, financières ou autres, rassemblées à partir de l'information du système de gestion.</li>   <li>◆ Un document à l'appui de la décision à mi-exercice et des éléments de preuve sur l'existence de l'infrastructure nécessaire pour appuyer la mise en œuvre avant la fin de l'exercice, si cette décision est approuvée.</li> </ul>	<p><b>A réussi à satisfaire les attentes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ De récentes évaluations et études d'impact indiquent une grande satisfaction de la clientèle à l'égard des services offerts par le RSEOC.</li> <li>◆ De récentes études d'impact sur le RSEOC et les résultats des fonds de prêts indiquent un grand effet de levier pour les ressources financières et non financières.</li> </ul> <p><b>A réussi à satisfaire les attentes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le cadre stratégique approuvé pour le commerce et les investissements a été mis en œuvre comme prévu. Le travail se poursuit sur l'élaboration de possibilités pour mesurer le rendement afin de se conformer aux besoins de l'Architecture des activités de programmes du Conseil du Trésor.</li> </ul>

<b>COLLECTIVITÉS DURABLES</b>				
<b>Résultats escomptés</b>	<b>Accent pour 2003-2004</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>ÉVALUATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Accroître la collaboration et l'intégration entre les gouvernements et les collectivités.</li> <li>◆ Augmenter les investissements et les possibilités économiques dans les collectivités de l'Ouest canadien.</li> <li>◆ Favoriser la participation des Autochtones à l'économie.</li> <li>◆ Augmenter la capacité des collectivités de l'Ouest de mettre en œuvre des stratégies visant la promotion du développement durable.</li> </ul>	<p>Tout en poursuivant les activités en cours en matière de collectivités durables, DEO :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Élaborera de nouveaux mécanismes de collaboration pour aborder les questions de développement urbain;</li> <li>◆ Abordera les défis ou les possibilités économiques dans les régions du Nord;</li> <li>◆ Coordonnera des initiatives fédérales horizontales et y participera, notamment les processus de Stratégie pour le Autochtones en milieu urbain;</li> <li>◆ Lancera des initiatives de perfectionnement pour aborder les pénuries de main-d'œuvre;</li> <li>◆ Appuiera et renforcera le leadership communautaire et la capacité de planifier, de diriger et de mettre en œuvre des activités qui font la promotion de la durabilité des collectivités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Trouver de nouveaux mécanismes de collaboration pour le développement urbain ou le développement du Nord.</li> <li>◆ Mettre en œuvre des projets pilotes de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain dans quatre villes.</li> <li>◆ Mettre en œuvre au moins une initiative de perfectionnement des compétences des Autochtones.</li> <li>◆ Lancer des processus de développement économique communautaire dans deux régions ou deux collectivités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Nombre de mécanismes coopératifs de développement.</li> <li>◆ De nouveaux modèles pour gérer des initiatives horizontales et le nombre de personnes qui tirent des avantages des projets pilotes.</li> <li>◆ Les plans de développement économique communautaire et les résultats des projets découlant des plans.</li> <li>◆ Le nombre de personnes ayant reçu de la formation.</li> <li>◆ L'effet de levier des investissements de DEO.</li> </ul>	<p><b>A réussi à atteindre les attentes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Signature de quatre Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO), à coût partagé entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, d'une valeur de 50 millions de dollars chaque.</li> <li>◆ Projets pilotes de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, ainsi que lancement de mesures fonctionnelles uniques.</li> <li>◆ Négociation d'ententes de développement urbain.</li> <li>◆ Contribution de plus de 3 millions de dollars dans plusieurs projets au titre de l'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord, notamment des projets de formation pour plus de 200 personnes dans l'hébergement, la construction, le counseling pour l'éducation de la petite enfance et le lancement de petites entreprises.</li> <li>◆ DEO a versé 500 000 \$ à un institut de perfectionnement à Nelson House (Manitoba) pour un projet qui rassemble le gouvernement du Manitoba, Manitoba Hydro et deux instituts de formation du Manitoba en vue d'offrir de la formation à 250 personnes pour qu'elles travaillent à la construction et à l'exploitation d'un futur barrage à Nelson River.</li> <li>◆ Les dépenses de DEO au titre des S et C ont été de 168,7 M\$ dont 80 p. 100 dans le cadre d'ententes à frais partagés.</li> </ul>

<b>Résultats de portée générale</b>			
<b>Accent pour 2003-2004</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs de rendement</b>	<b>ÉVALUATION</b>
Travailler avec les membres du Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) et d'autres partenaires pour explorer de nouvelles façons d'offrir des produits et des services qui rehaussent les résultats atteints pour les trois piliers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Des répercussions neutres ou positives sur la satisfaction de la clientèle en maintenant les services à la clientèle grâce à des partenariats.</li> <li>◆ Une plus grande capacité stratégique de DEO pour rehausser sa capacité de satisfaire les besoins de l'Ouest dans une économie fondée sur le savoir.</li> <li>◆ Un plus grand effet de levier des ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les résultats des évaluations et des sondages sur la satisfaction de la clientèle.</li> <li>◆ L'effet de levier des ressources financières ou autres investies.</li> </ul>	<p><b>A réussi à satisfaire les attentes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ De récentes évaluations et études d'impact indiquent une grande satisfaction de la clientèle à l'égard des services offerts par le RSEOC.</li> <li>◆ Des unités de politiques ont été mises en place dans tous les bureaux régionaux de DEO.</li> <li>◆ De récentes études d'impact sur le RSEOC et les résultats du fonds de prêts indiquent un grand effet de levier pour les ressources financières et non financières.</li> </ul>
Élaborer des indicateurs de rendement plus clairs et améliorer le processus en place avant le 31 mars 2004 pour mesurer les résultats.	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Une amélioration des capacités pour mesurer l'incidence des investissements de DEO.</li> <li>◆ Amélioration continue des programmes, des produits et des services offerts aux Canadiens de l'Ouest.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ L'élaboration d'indicateurs de rendement pour mesurer les résultats pour les Canadiens par rapport aux objectifs stratégiques de DEO harmonisés aux indicateurs sociétaux clés de l'ensemble du gouvernement, lesquels sont fondés sur les cadres de responsabilisation de gestion axés sur le rendement.</li> </ul>	<p><b>N'a pas encore tout à fait satisfait les attentes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Le travail se poursuit sur l'élaboration et la mise en œuvre de mesures du rendement qui répondront aux besoins de l'Architecture des activités des programmes du Conseil du Trésor.</li> </ul>

## 3.2 RENDEMENT ET RÉSULTATS STRATÉGIQUES

### INNOVATION

*Un système d'innovation renforcé dans l'Ouest*

**Investissement total de 66,9 millions de dollars en 2003-2004**

L'économie de l'Ouest canadien tire de nombreux avantages d'un secteur des ressources prospère et de capacités de recherche renommées. Cependant, pour demeurer concurrentielle à l'échelle internationale, la région doit améliorer son rendement en matière d'innovation. L'Ouest canadien connaît un rendement médiocre par rapport au reste du Canada, au nord-est des États-Unis, à l'Australie et à la Finlande sur des mesures de rendement clés en matière d'innovation, comme : la recherche et le développement exprimé en pourcentage du PIB, le nombre de diplômés en sciences et en génie, et le capital de risque exprimé en pourcentage du PIB<sup>8</sup>.

*« Il semble évident qu'à moins que l'Ouest canadien diversifie sa structure économique et développe plus de produits et de services à valeur ajoutée, la croissance économique et les revenus de la région ne feront que traîner le pas derrière ceux du reste du Canada et du monde industrialisé... L'innovation dans les secteurs du pétrole et du gaz a été considérable... le défi... consistera à répéter la réussite de ce processus d'innovation dans d'autres secteurs de l'économie.<sup>9</sup> »*

DEO contribue à un rendement amélioré de l'innovation dans l'Ouest canadien en ciblant ses investissements sur des points clés du système d'innovation. L'approche adoptée par le Ministère tient compte du fait que le processus d'innovation n'est pas linéaire ni isolé, mais qu'il se produit dans le contexte d'un « système d'innovation » plus large englobant les personnes, les institutions et des interactions qui influent sur le rendement des organisations et, en dernier ressort, sur l'économie. La stratégie d'innovation de DEO s'articule autour d'investissements qui entraîneront des avantages économiques et sociaux à long terme pour les Canadiens de l'Ouest.

De nombreux investissements soutiennent la création de grappes technologiques qui se développeront au cours des 10 ou 15 prochaines années. À titre d'exemples, on peut mentionner les nouveaux médias et les piles à combustible en Colombie-Britannique; les technologies de la santé et la nanotechnologie en Alberta; les neutraceutiques et la technologie d'accélération linéaire de particules en Saskatchewan; les technologies de la santé et les nouveaux médias au Manitoba.

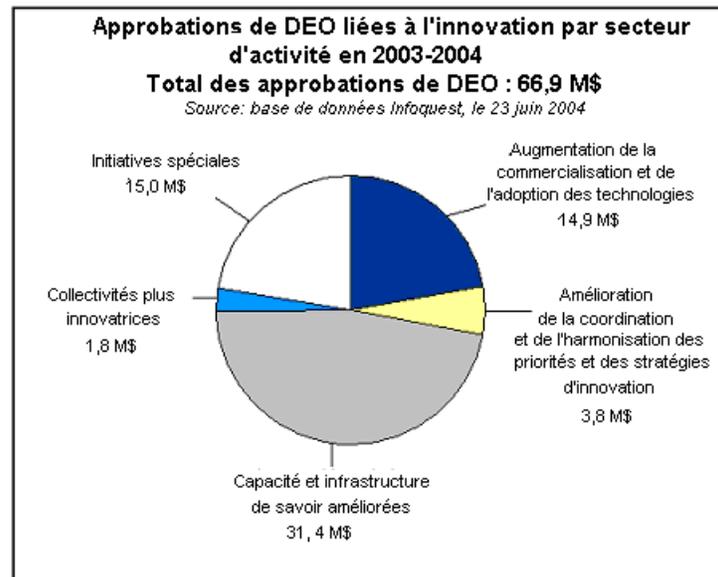
Dans le cadre d'une récente évaluation effectuée par Ference Weicker & Company *Diversification de l'économie de l'Ouest Canada : moteur de l'innovation dans l'Ouest canadien* qu'on peut consulter à l'adresse [http://www.deo.gc.ca/rpts/research/default\\_f.asp](http://www.deo.gc.ca/rpts/research/default_f.asp),

<sup>8</sup> *Insights on Western Canada: A Socio-Economic Report*, Conference Board du Canada, août 2003.

<sup>9</sup> Ibidem

les partenaires de DEO ont indiqué que leur relation avec le Ministère est allée bien au-delà des investissements financiers. Bien que le vaste mandat de DEO permet une souplesse quant aux projets soutenus, le rapport a également indiqué certains secteurs à améliorer, comme une clarification des objectifs de DEO en matière d'innovation, et l'amélioration de son interaction et de sa collaboration avec les autres membres du réseau de l'innovation.

En 2003-2004, DEO a approuvé de nouveaux projets d'innovation d'une valeur de 67 millions de dollars, soit près de 40 p. 100 des projets approuvés par le Ministère au cours de cet exercice. Le graphique ci-dessous indique la distribution des investissements dans les secteurs cibles du Ministère.



*Nota :* L'initiative spéciale se rapporte à une affectation de 15 M\$ accordée à la Fondation Rick Hansen « L'homme en mouvement » pour la création d'un Fonds d'orientation pour les traumatismes médullaires.

## Principaux partenaires :

Le financement de DEO pour l'innovation représente une portion relativement minime de l'ensemble des dépenses gouvernementales en sciences et en technologies dans l'Ouest canadien, mais ces investissements sont très rentables. Chaque dollar dépensé par DEO pour l'innovation donne lieu à des dépenses de 2,66 dollars de divers partenaires, comme les gouvernements provinciaux, d'autres organismes fédéraux (notamment le Conseil national de recherches du Canada, Ressources naturelles Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Conseil de recherches en sciences et en génie et la Fondation canadienne pour l'innovation), les universités, les collèges techniques, les municipalités, l'industrie et les associations.

Des partenariats voient souvent le jour lorsque DEO et d'autres organisations joignent leurs efforts pour financer une initiative spécifique. DEO établit également des partenariats plus

structurés pour améliorer des éléments particuliers du système d'innovation. Par exemple, DEO a conclu en 2003 une entente au sujet du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches. DEO offrira une contribution annuelle de 3 millions de dollars par l'intermédiaire du PARI afin d'aider les petites entreprises de recherche et de développement ou d'amélioration des technologies dans l'Ouest canadien. Les investissements au titre de cette entente aident les entreprises à élaborer de nouveaux produits et de nouveaux services et à les commercialiser à l'échelle nationale ou internationale.

## **Objectifs clés et résultats généra :**

### **Objectif A : Augmenter la commercialisation et l'adoption des technologies**

DEO appuie des initiatives qui contribuent à la capacité d'une organisation de développer, de transférer ou d'adopter des technologies innovatrices. Pour que ses investissements en R et D et en développement de technologies donnent lieu à une valeur et à des avantages économiques, DEO appuie des bureaux de commercialisation des technologies dans des universités et d'autres établissements générateurs de savoir, fournit de l'aide à des incubateurs, offre du financement à des entreprises au moyen de son programme Premiers emplois en sciences et en technologie et fournit une contribution de trois millions de dollars par année au Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada.

Les principales initiatives ont lieu dans les secteurs des technologies de la santé et des nouveaux médias. En voici quelques exemples :

- DEO finance l'accélérateur des nouveaux médias de Banff, un programme d'incubation rapide qui appuie les entreprises de nouveaux médias en vue d'augmenter leurs chances de réussite, de stimuler la création de produits et de services de plus en plus complexes, et de faire du Canada un leader dans les technologies des nouveaux médias. Les entreprises de nouveaux médias peuvent ainsi avoir accès à des technologies de pointe et établir des réseaux professionnels et commerciaux grâce à un large éventail d'ateliers, de forums et de stages ou d'incubateurs commerciaux. Cet accélérateur permettra aussi d'élaborer de nouvelles stratégies commerciales efficaces pour rassembler en grappes de petites entreprises de nouveaux médias afin de favoriser des alliances qui leur permettront de présenter des soumissions pour de vastes projets. DEO a versé une contribution de 450 000 \$ dans ce projet de 1,5 million de dollars.
- DEO appuie la mise en place d'un laboratoire d'ingénierie biomédical qui sera situé au Misericordia Community Hospital du Caritas Health Group à Edmonton. En collaboration avec la faculté de génie de l'Université de l'Alberta, ce laboratoire agira comme un catalyseur pour faire du Canadian Medical Modeling Institute

(CMMI), un centre d'excellence de modèles médicaux. DEO a engagé 999 670 \$ dans ce projet de 1,5 million de dollars.

- DEO appuie la création du Centre canadien de rayonnement synchrotron (CRS), un établissement où pourront collaborer le secteur public, le secteur privé et les scientifiques et techniciens dans le domaine du rayonnement synchrotron. Une étude indépendante a permis d'estimer que le CRS pourrait attirer 35 millions de dollars annuellement en dépenses de recherche et de développement commercial des universités, du secteur privé et de l'étranger. Bien que le CRS axe ses efforts sur des partenariats entre les secteurs public et privé qui seraient mis à la disposition des chercheurs industriels, on prévoit une utilisation industrielle potentielle pouvant aller jusqu'à 25 p. 100, ce qui dépasse la portion industrielle habituelle d'environ 10 p. 100 pour des installations semblables.

### **Objectif B : Améliorer la capacité et l'infrastructure du savoir**

Les investissements de DEO dans l'infrastructure du savoir rehaussent la capacité des organisations de l'Ouest canadien d'entreprendre des recherches qui pourraient mener à de nouvelles technologies, de nouveaux produits ou de nouveaux procédés, d'attirer de nouvelles ressources et du personnel qualifié, de créer de nouvelles possibilités de commercialiser la recherche et le développement effectués dans l'Ouest canadien, et d'aider au développement de grappes technologiques.

Voici quelques exemples d'activités de DEO qui contribuent à l'amélioration de la capacité de l'Ouest canadien :

- Dans la grappe de la technologie des piles à combustible, Fuel Cells Canada a dirigé la première étude de l'incidence économique d'une industrie dynamique des piles à combustible au Canada et est devenu un des principaux partenaires d'un projet de mise à l'essai de véhicules équipés de piles à combustible à Vancouver où quatre derniers modèles de Ford Focus seront utilisés à des fins d'essai et de démonstration. Avec un marché mondial estimé à 46 milliards de dollars en 2001 (et la création de 15 000 emplois pour chaque milliard de dollars de demande), la technologie des piles à combustible représente non seulement un potentiel formidable de croissance économique, mais également la possibilité pour l'Ouest canadien de devenir un des plus grands exportateurs de cette technologie.
- Le Centre for Media and Digital Entertainment du Red River College permettra d'offrir aux étudiants en arts médiatiques et créatifs un centre de formation à la fine pointe de la technologie numérique. Cette installation offrira l'infrastructure d'enseignement nécessaire pour mettre sur pied des entreprises concurrentielles et attirer de nouvelles industries. Elle contribuera aussi à renforcer l'industrie cinématographique d'animation qui connaît une forte croissance à Winnipeg. Ce centre a annoncé qu'il avait établi quatre grands partenariats technologiques, qu'environ 300 étudiants s'étaient inscrits au programme et qu'il avait réussi à rassembler une contribution de 3,3 millions de dollars du secteur privé, un soutien

- financier sans précédent pour le collège. La contribution de DEO pour ce projet est de 2,1 millions de dollars.
- L'appui sans faille de DEO à la Vaccine & Infectious Disease Organization (VIDO) de l'Université de la Saskatchewan comprend l'achat d'équipement de recherche et de fournitures de laboratoire pour les nouvelles installations agrandies de VIDO. Ce dernier est un leader mondial dans le développement et la commercialisation de vaccins contre les bactéries e-coli, le VIH et d'autres maladies. L'agrandissement de VIDO a permis d'ajouter une surface de 50 000 pieds carrés de laboratoires dotés d'équipement à la fine pointe de la technologie et d'espaces de bureau. Depuis cet agrandissement, VIDO a augmenté son personnel à 120 employés en recrutant plus de 40 chercheurs et techniciens.
  - Le Programme d'aide à la Fondation canadienne pour l'innovation (PA-FCI) a pour but d'aider les universités et les collèges de l'Ouest canadien à présenter des demandes pour obtenir des fonds de la Fondation canadienne pour l'innovation. Depuis 1997, DEO a versé environ 2,8 millions de dollars par l'entremise du PA-FCI. Cette aide a permis à 72 institutions de l'Ouest d'obtenir environ 232,9 millions de dollars au titre du FCI. Les universités, les collèges et d'autres institutions de l'Ouest canadien ont réussi à obtenir 27,6 p. 100 des fonds accordés par le FCI, et à obtenir 50,2 p. 100 des projets approuvés par le FCI pour les projets nationaux.

### **Objectif C : Rendre les collectivités plus innovatrices**

Pour relever les défis de l'innovation des collectivités, il importe de faire preuve de créativité et de collaboration. En améliorant le système d'innovation de l'Ouest canadien, DEO s'efforce d'aider les collectivités à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies d'innovation. Voici quelques exemples de projets que DEO appuie dans ce secteur :

- Le Forum régional d'innovation de l'Okanagan a rassemblé des intervenants des entreprises, du gouvernement et des universités pour définir des défis et des solutions ainsi que pour élaborer des mesures et des plans d'actions à l'égard d'initiatives « vedettes ». Cette activité a permis de cerner sept grappes concurrentielles possibles avec des projets à venir dans les secteurs du tourisme; des sciences de la vie; de la foresterie et des produits du bois; du vin; des services du savoir; de l'agriculture à valeur ajoutée et de l'aviation. DEO a versé une contribution de 90 000 \$ pour ce projet de 315 000 \$.
- Le Saskatchewan Forestry Centre (SFC) (centre de la foresterie de la Saskatchewan) collabore à la formation, à la recherche de marché et à susciter la participation du secteur privé dans les industries de la foresterie et de l'agro-foresterie. Il travaille aussi avec des établissements d'enseignement, des groupes de recherche et l'industrie pour coordonner ses services. Les projets ont compris le traitement à valeur ajoutée du peuplier hybride pour des produits de bois solide, des meubles et du matériel de finition. DEO a contribué 3 millions de dollars aux activités de transfert technologique du SFC; 1,1 million de dollars ont été

- consacrés spécifiquement aux composantes à valeur ajoutée. La valeur totale de ces projets est de 13,1 millions de dollars.
- La contribution de DEO pour l'achat d'équipement, la cueillette de données et l'analyse permettra d'appuyer le travail de l'Université de l'Alberta dans l'identification par le code génétique et l'analyse des protéines à prions chez le bétail. La technologie ainsi élaborée permettra d'augmenter la capacité de diagnostiquer et de faire le suivi de maladies comme l'EBS dans les troupeaux de bétail. Ce travail permettra également de mettre en place des technologies multiples dans le domaine des génomes d'une manière à la fois pratique et rentable pour l'industrie des productions animales. DEO a engagé 679 788 \$ dans ce projet de 912 718 \$.

**Objectif D: Améliorer la coordination et l'harmonisation des priorités et les stratégies d'innovation entre les administrations fédérale, provinciales et les autres intervenants de l'innovation**

En 2003-2004, DEO s'y est pris de bien des façons pour s'assurer que les plans du gouvernement étaient harmonisés aux nouvelles possibilités, notamment par des rencontres sur une base régulière avec les gouvernements provinciaux pour discuter des priorités et des stratégies, par de la recherche sur les tendances et sur la capacité et le rendement de l'Ouest canadien en matière d'innovation, et par le parrainage d'activités régionales et nationales comme Bio 2003 et la Research Money Conference sur les investissements en R et D. Voici quelques autres exemples :

- Le Forum des hauts fonctionnaires de l'Ouest sur l'innovation s'est révélé être un mécanisme efficace pour la collaboration et la planification fédérales-provinciales. DEO dirige et coordonne ce forum, avec des représentants des territoires et des provinces de l'Ouest, le Conseil national de recherches du Canada et Industrie Canada. Le travail effectué dans le cadre de ce forum contribue également au Forum des sous-ministres de l'Ouest sur le développement économique, lequel aborde les questions d'innovation du point de vue plus vaste du développement économique.
- L'appui significatif qu'offre DEO à de nombreux forums, comme le National AGM 2003 Stem Cell Network et le Forum de l'Ouest sur les technologies environnementales qui a eu lieu en décembre 2003, aide à établir des liens et à créer des réseaux entre les intervenants du système d'innovation, surtout dans l'Ouest canadien. Ces forums génèrent également de nouvelles idées et de nouveaux investissements, et ils favorisent les relations entre les collectivités, les établissements d'enseignement et les chercheurs.

DEO dirige et appuie aussi des organisations provinciales et intergouvernementales qui rassemblent des groupes clés de l'innovation, ou participe à des organisations de ce genre. Ces organisations comprennent Innovate BC, le Forum de la Saskatchewan et du Manitoba

sur l'innovation, le Canada West Health Innovation Council et le réseau d'innovation WestLink.

## **Liens avec les programmes, les ressources et les résultats :**

Plusieurs programmes servent à soutenir les activités d'innovation de DEO, notamment le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO), le Programme d'investissement dans l'innovation et les communautés (PIIC), le programme Premiers emplois en sciences et en technologie (PEST) et le Programme d'aide à la Fondation canadienne pour l'innovation (PA-FCI). DEO a récemment conclu une Entente de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) avec les différentes provinces de l'Ouest. L'innovation fait partie des priorités de ces quatre EPDEO qui deviendront bientôt un outil clé de financement.

## **ENTREPRENEURIAT**

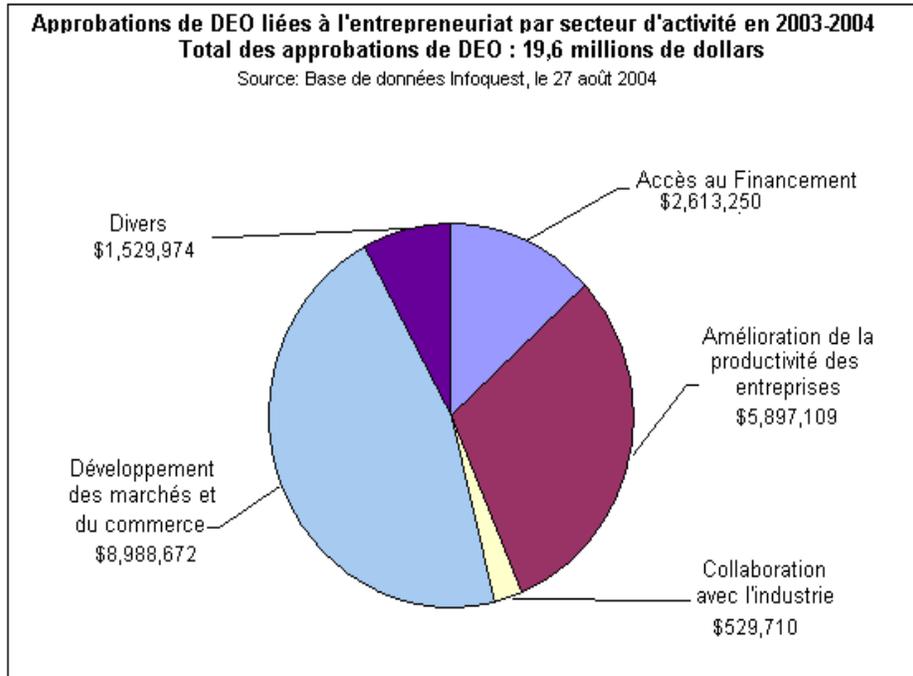
*Un secteur des affaires élargi et concurrentiel dans l'Ouest canadien*  
**Total de 19,6 millions de dollars approuvé en 2003-2004**

Pendant l'exercice 2003-2004, DEO a aidé à élargir le secteur des entreprises de l'Ouest canadien et à le rendre plus concurrentiel en ciblant les cinq secteurs clés suivants :

- Améliorer les capacités de gestion des PME
- Offrir aux PME un meilleur accès au financement
- Augmenter les investissements dans l'Ouest canadien
- Accroître la participation aux marchés internationaux

Les petites entreprises (soit les entreprises de moins de 50 employés, y compris les travailleurs autonomes qui n'ont pas d'aide rémunérée) sont le moteur de l'économie de l'Ouest canadien. Une étude préparée en 2001 par le Western Centre for Economic Research a révélé que le nombre de petites entreprises par habitant est de 40 p. 100 plus élevé dans l'Ouest que dans le reste du Canada. Source de presque 80 p. 100 des nouveaux emplois, l'entrepreneuriat est un des plus grands contributeurs de la croissance économique dans les secteurs des services aux entreprises, des services sociaux et de santé, des aliments et des breuvages, du transport et de la haute technologie dans l'Ouest canadien.

DEO appuie l'entrepreneuriat dans l'Ouest canadien en aidant les entrepreneurs existants et potentiels à trouver ce dont ils ont besoin pour lancer leur entreprise ou la faire croître et à tirer profit de l'aide qui leur est offerte : pour accéder à de l'information et améliorer leurs compétences en planification d'entreprise, en marketing, en gestion, en administration et en finances; pour accéder à du financement et aux marchés pancanadiens et internationaux. Les partenaires et les programmes du Ministère offrent, au moyen de guichets uniques une aide diversifiée aux entrepreneurs des collectivités urbaines et rurales.



*Nota* : Divers comprend les approbations dans les secteurs d'activité suivants : parrainage de conférences, ressources matérielles, perfectionnement des compétences, développement systémique et étude économique.

## Principaux partenaires :

DEO aborde les besoins des PME et des entrepreneurs en mettant à contribution toute une variété de mécanismes de prestation de services et de partenariats. Parmi ceux-ci, mentionnons les plus de 100 points de service du Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC), lequel englobe les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE), les Organisations francophones à vocation économique (OFVE) et les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC). On peut obtenir plus de détails sur le RSEOC à l'adresse [http://www.deo.gc.ca/pos/default\\_f.asp](http://www.deo.gc.ca/pos/default_f.asp).

Les SADC, l'IFE et les OFVE sont dirigées par des conseils d'administration bénévoles. DEO fournit une aide fonctionnelle à ces organisations pour les aider à trouver des solutions locales aux défis communautaires. Par l'intermédiaire de ces partenariats, DEO assure une prestation des services axée sur le citoyen pour répondre aux besoins des entrepreneurs de l'Ouest, y compris les entrepreneurs en milieu rural, les femmes, les jeunes, les francophones, les Autochtones et les handicapés. Ces organisations dépendent aussi des bénévoles locaux qui contribuent à la réalisation des objectifs des organisations.

En 2003-2004, les 90 SADC ont reçu l'aide de 2 700 bénévoles de leur collectivité, incluant les membres du conseil d'administration, qui ont offert plus de 116 000 heures de travail non rémunéré. Les 165 bénévoles de l'IFE (incluant les membres du conseil d'administration) ont offert plus de 2 350 heures de travail non rémunéré. Enfin, les près de 100 bénévoles des OFVE (incluant les membres du conseil d'administration) ont offert plus de 1 200 heures de travail non rémunéré.

DEO collabore aussi étroitement avec des établissements financiers pour créer des programmes de prêts spécialisés en vue d'offrir de nouvelles sources de financement aux PME. Le Programme de fonds de prêts et d'investissement cible les secteurs de industriels particulièrement importants dans l'Ouest canadien et procure des prêts patients et souples assortis de conditions taillées sur mesure pour répondre aux besoins uniques et aux exigences de trésorerie des petites entreprises.

DEO soutient le Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA) qui fournit de l'information et des services aux entreprises autochtones. Pour plus d'information sur cette organisation, on peut visiter le site <http://www.cbsc.org/absn/>.

## **Objectifs clés et résultats généraux :**

### **Objectif A : Améliorer les capacités de gestion des PME**

En 1995, DEO a formé des unités de service à la clientèle pour aider les PME à atteindre leurs objectifs et a aussi travaillé avec des entrepreneurs en leur offrant des services-conseils individualisés. Depuis, le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) s'est développé et est parvenu à un stade de maturité qui lui permet de prendre en charge les services-conseils fondés sur le fonctionnement.

### **Résultats des services offerts par le RSEOC pendant l'exercice 2003-2004**

#### *Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)*

Les SADC sont des organisations de développement économique établies dans les collectivités et qui aident ces dernières à trouver des solutions à leurs besoins locaux. DEO finance les SADC de l'Ouest afin qu'elles fournissent des services de planification économique et stratégique locale, du counseling et des prêts aux entrepreneurs dans les collectivités non métropolitaines.

En 2003-2004, DEO a offert un soutien de 20,2 millions de dollars aux 90 SADC de l'Ouest qui ont fourni 468 000 services d'information générale, 136 000 services-conseils techniques approfondis et 37 000 services de formation, incluant les services aux clients autochtones. Une étude réalisée en 2002 par Ference Weicker & Company a démontré que

les clients interrogés attribuent le plus gros de leur réussite à l'aide qu'ils ont obtenue des SADC. Quarante-trois pour cent des clients interrogés ont indiqué qu'ils n'auraient jamais réussi à développer leur entreprise sans ces services. Dans l'ensemble, les clients interrogés attribuent 59 p. 100 de leurs revenus d'entreprise aux services qu'ils ont reçus des SADC. Les auteurs de l'étude ont estimé que, grâce aux services fournis par les SADC, les entreprises bénéficiaires ont généré jusqu'à 1,4 milliard de dollars de revenus de 1995 à 2001. On peut consulter les points essentiels de l'étude à l'adresse <http://www.communityfutures.ca/provincial/bc/pdf/impact-study.pdf>.

Une évaluation de programme pour les SADC a été menée en 2003 et les résultats se sont avérés très favorables, comme l'indique la citation suivante :

*« Les résultats de l'évaluation montrent que le Programme a eu des retombées positives sur les entreprises, les entrepreneurs et les collectivités, qu'il a toujours sa raison d'être et qu'il appuie les orientations stratégiques et les priorités de DEO et du gouvernement fédéral ».*

On peut consulter cette évaluation à l'adresse [http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/cfdc/default\\_f.asp/](http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/cfdc/default_f.asp/).

### *L'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE)*

Les femmes dirigent plus de 300 000 entreprises dans l'Ouest canadien et lancent deux fois plus de petites entreprises que leurs collègues masculins. Pourtant, elles font souvent face à de nombreux obstacles et défis qui leur sont uniques. L'IFE contribue à éliminer quelques-uns de ces obstacles en offrant aux femmes entrepreneurs des services adaptés à leurs besoins afin de les aider à réussir. Avec des bureaux à Kelowna, à Calgary, à Saskatoon et à Winnipeg (ainsi que des bureaux satellites à Edmonton, à Lethbridge et à Regina) l'IFE facilite l'accès des femmes entrepreneurs à du financement, à de la formation, à des conseils d'affaires, à un suivi sur les prêts, à de l'information et à des occasions de réseautage et de mentorat.

**Le Groupe de travail du premier ministre sur les femmes entrepreneurs** (rapport final, octobre 2003) a cité l'IFE comme un modèle de prestation de services pour les femmes entrepreneurs, et un grand nombre de recommandations de ce groupe de travail reflètent les activités actuelles de l'IFE. Par conséquent, le programme a été élargi à d'autres régions au Canada.

En 2003-2004, DEO a investi 4,2 millions de dollars dans l'IFE qui déclare avoir répondu à plus de 35 000 demandes d'information aux entreprises, fourni plus de 5 600 entrevues consultatives et offert des services de formation à environ 4 000 clients. Les sites Web de l'IFE ont reçu 234 000 visites pendant la même période.

Une étude récente d'Equinox Management Consultants Ltd. a démontré que les activités

de l'IFE semblaient être associées à une création d'emploi significative et à un maintien en poste considérable. Les auteurs ont estimé que les programme et les services de l'IFE ont joué un rôle dans la création de 3 111 emplois à plein temps et de 9 889 emplois à temps

partiel. Qui plus est, ils ont estimé que les IFE étaient responsables du maintien de 6 704 emplois à plein temps et de 18 999 emplois à temps partiel. On peut trouver le résumé de cette étude (en anglais seulement) à l'adresse

[http://www.womenentrepreneurs.sk.ca/publications/Executive\\_Summary.pdf](http://www.womenentrepreneurs.sk.ca/publications/Executive_Summary.pdf).

### *Les Organisations francophones à vocation économique (OFVE)*

Les Organisations francophones à vocation économique sont situées à Winnipeg, à Regina, à Edmonton et à Vancouver. DEO permet à ces quatre organisations provinciales de fournir des services améliorés aux entrepreneurs francophones, y compris de la formation, du développement économique communautaire et du développement commercial, l'accès à du financement, des services d'information, des conseils en marketing, du réseautage et du mentorat. Les OFVE rehaussent la vitalité des collectivités francophones de l'Ouest canadien et renforcent les possibilités économiques des entreprises francophones.

En 2003-2004, DEO a fourni un financement de fonctionnement de 2,4 millions de dollars aux quatre OFVE qui déclarent avoir fourni 7 000 services d'information, 880 services-conseils techniques et 800 services de formation. En outre, les sites Web des OFVE ont reçu 36 000 visites pendant cette période.

### *Les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC)*

Les quatre CSEC situés à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon et à Winnipeg fournissent un guichet unique d'accès à de l'information sur un large éventail de programmes et de services gouvernementaux et non gouvernementaux. Financés, dotés en personnel et administrés par les gouvernements fédéral et provinciaux, ils offrent des guides d'information, des séminaires et des produits électroniques à l'intention des entreprises sur toute une gamme de sujets commerciaux.

Le 23 juin 2004, le réseau des Centres de services aux entreprises du Canada a reçu le Prix 2004 de l'ONU en matière de service public dans la catégorie « Amélioration des services rendus aux citoyens » pour ses « services d'information destinés au milieu des affaires ».

DEO a fourni un financement de 3,4 millions de dollars en 2003-2004, permettant ainsi aux quatre CSEC de l'Ouest de fournir environ 178 000 interactions par l'entremise d'un agent (par téléphone, en personne, par télécopieur, par courrier ou par courriel), 15 700 interactions libre-service (par télécopieur sur demande et téléphone automatisé) et plus de 2 millions de visites

du site Web. Voir le site Web national des CSEC à l'adresse <http://www.csec.org/>.

Ces CSEC ont répondu à plus de 3 000 demandes concernant l'exportation transmises par les téléphonistes de la ligne d'aide d'Équipe Canada Inc. Les personnes qui appellent sont à la recherche de renseignements pratiques sur la réglementation des exportations, les tarifs douaniers, la logistique, les marchés, les fournisseurs, le financement et la formation. Les CSEC de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont offert du soutien amélioré pour les clients qui se lancent dans l'exportation pour la première fois.

DEO soutient le Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA) qui fournit de l'information et des services aux entreprises autochtones. Pour plus d'information sur cette organisation, on peut visiter le site <http://www.cbsc.org/absn/>.

## **Objectif B: Offrir aux PME un meilleur accès au financement**

Diverses études ont démontré que l'accès aux capitaux représente souvent un obstacle plus grand que le coût du capital pour les PME. Pour y remédier, depuis juin 1995, DEO a élaboré deux types de programmes de prêts aux PME :

- des prêts de démarrage administrés par les SADC, l'IFE et les OFVE;
- diverses ententes de fonds d'emprunt axés sur des secteurs particuliers et s'appliquant à tout l'Ouest avec des banques à charte et des sociétés d'État fédérales.

Le Programme de fonds de prêts et d'investissement de DEO fournit des sources de financement autres que la traditionnelle aide financière directe en offrant un accès à des capitaux en partenariat avec diverses institutions financières. Ciblant des secteurs de l'industrie particulièrement importants dans l'Ouest canadien, comme les produits agricoles à valeur ajoutée et les entreprises fondées sur le savoir, ces fonds de prêts procurent des financements patients et souples assortis de conditions taillées sur mesure pour répondre aux besoins uniques et aux flux de trésorerie des PME. Grâce à ce programme, DEO aide les entrepreneurs et les petites entreprises à trouver le capital de risque qu'ils ne pourraient obtenir autrement en raison de leur taille ou du niveau de risque.

Des institutions financières comme les banques à charte, les caisses populaires, les sociétés de fiducie, Financement agricole Canada et la Banque de développement du Canada utilisent leurs propres capitaux, autorisent et émettent les prêts. DEO fait une contribution à une réserve pour perte sur prêts équivalant à une fourchette de 10 à 20 p. 100 de la valeur des prêts consentis. Cette réserve peut être utilisée pour compenser une partie (jusqu'à 80 p. 100) des pertes nettes sur les prêts non remboursés sans excéder la contribution totale de DEO à la réserve.

DEO a aussi suscité la création de fonds d'emprunt axés sur les provinces et les régions avec les SADC de la Colombie-Britannique et des bailleurs de fonds comme :

- le Working Opportunity Fund;
- le Columbia Basin Trust;
- l'Insurance Corporation of BC;
- la VanCity Savings Credit Union;
- la VanCity Capital Corporation;
- Ecotrust Canada.

De plus, les Fonds de micro prêts urbains, le Fonds d'aide aux entrepreneurs handicapés et le Fonds d'emprunt pour francophones ont été créés avec un certain nombre d'autres établissements financiers. Le site Web de DEO offre de plus amples renseignements sur ce sujet à l'adresse [http://www.deo.gc.ca/finance/xnetwork\\_f.asp](http://www.deo.gc.ca/finance/xnetwork_f.asp).

DEO a engagé jusqu'à 48 millions de dollars de contributions remboursables dans les réserves pour pertes sur prêts afin de soutenir les fonds d'emprunt. Cet engagement suscitera un financement secondaire pouvant atteindre 324 millions de dollars directement des bailleurs de fonds sous forme de prêts aux PME.

En 2003-2004, 351 prêts d'une valeur de 23 millions de dollars ont été accordés, dont 52 prêts d'une valeur totale de 12,6 millions de dollars par les fonds réservés aux prêts importants et axés sur les secteurs, et 299 prêts d'une valeur totale de 10,3 millions de dollars par les fonds de micro-prêts, de prêts aux francophones, d'investissement communautaire et de prêts aux entrepreneurs handicapés.

On peut obtenir plus de renseignements à l'adresse [http://www.deo.gc.ca/finance/xnetwork\\_f.asp](http://www.deo.gc.ca/finance/xnetwork_f.asp)

#### **Résultats du Programme de fonds d'emprunt**

De son lancement jusqu'en mars 2004, 2 229 prêts d'une valeur de 185 millions de dollars ont été approuvés. Une évaluation de programme effectuée en 2002 a permis d'estimer que le Programme a suscité un financement indirect supplémentaire d'environ 95 millions de dollars; a permis de créer 5 400 emplois; a donné lieu à des revenus supplémentaires d'environ 678 millions de dollars pour les PME clientes et a favorisé une augmentation des exportations estimée à 135 millions de dollars.

DEO a également offert à ses partenaires du RSEOC des fonds qui leur permettent d'accorder des prêts remboursables à des PME dans des secteurs ciblés (c.-à-d. des PME des régions rurales, des PME dirigées par des femmes, des francophones, des personnes handicapées ou de jeunes entrepreneurs et des PME urbaines dans des secteurs cernés comme prioritaires). Ces fonds ont obtenu les résultats suivants :

- Les 90 SADC de l'Ouest ont accordé plus de 1 300 prêts grâce aux fonds d'emprunt, d'une valeur totale de 43,9 millions de dollars, lesquels permettront de créer ou de conserver 4 465 emplois. Ces prêts comprennent 88 prêts à des entrepreneurs handicapés, d'une valeur totale de 8 millions de dollars, qui permettront de créer ou de conserver 178 emplois; 118 prêts à des jeunes entrepreneurs, d'une valeur de 2,4 millions de dollars, qui permettront de créer ou de conserver 293 emplois; 186 prêts à des Autochtones, d'une valeur de 4,1 millions de dollars, qui permettront de créer ou de conserver 161 emplois; et 148 prêts d'autres fonds de prêts en partenariat par les SADC de l'Alberta et la Colombie-Britannique, d'une valeur de 6,4 millions de dollars, qui permettront de créer ou de conserver 633 emplois.

- En 2003-2004, les bureaux de l'IFE ont approuvé 132 prêts, d'une valeur totale de 4,85 millions de dollars, qui ont permis de créer ou de conserver 346 emplois.
- Les SADC ont suscité des fonds de contrepartie de 52,1 millions de dollars en prêts directs et l'IFE a suscité des fonds de contrepartie de 4,2 millions de dollars en prêts directs.

### **Objectifs C et D : Augmenter les investissements dans l'Ouest canadien et Accroître la participation aux marchés internationaux**

Une augmentation du commerce et des investissements étrangers directs sont essentiels à la prospérité actuelle et future du Canada. Le Canada compte sur le commerce pour sa croissance et la création d'emplois plus que tout autre pays industrialisé. Les exportations représentent 40 p. 100 du produit intérieur brut (PIB), soit le pourcentage le plus élevé des pays du G-8. Les exportations augmentent deux fois plus rapidement que l'ensemble de l'économie, et un emploi sur trois dépend du commerce international.

Par conséquent, DEO est de plus en plus appelé à jouer un rôle plus stratégique et important à l'appui du commerce et des activités associées aux investissements dans l'Ouest canadien.

#### **Activités de projet pour le commerce et les investissements**

Plus de 6,7 millions de dollars ont été approuvés au titre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO) pour diverses organisations du secteur de l'industrie et d'autres groupes afin de mener des activités de marketing international, notamment :

- Canada West Telecom Group est une alliance de marketing regroupant 20 fournisseurs de télécommunications qui a reçu 150 000 \$ de DEO pour un projet de 172 000 \$ sur une base de partage des coûts pour développer de nouveaux marchés commerciaux internationaux. En raison de ses réussites au niveau des ventes, ce groupe a reçu le prix 2003 de l'exportation en C.-B. dans la catégorie des partenariats créatifs. Pour plus de détails, consulter l'adresse <http://www.cwtg.ca/resources/award.htm>
- La Churchill Gateway Development Corporation a reçu un financement de DEO pour appuyer le développement de nouveaux marchés internationaux pour des produits régionaux qui peuvent être acheminés par le port de Churchill, au Manitoba. DEO a engagé 200 000 \$ pour la réalisation de ce projet de 600 000 \$.

Au moyen du Programme d'emploi en commerce international, DEO a engagé 1,3 million de dollars, ce qui a permis de créer 69 nouveaux emplois pour de récents diplômés afin qu'ils mettent en œuvre des projets de marketing.

## **Services consultatifs et préparation à l'exportation**

En tant que membre d'Équipe Canada Inc., DEO travaille avec d'autres organismes de développement régional à l'amélioration des compétences des PME et à leur préparation dans le domaine de l'exportation. Bien que les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien offrent directement des services de counseling individualisés, le Ministère continue de mener des activités à l'appui des exportateurs de l'Ouest dans certains secteurs, notamment :

- DEO fournira une contribution de 630 000 \$ au cours des trois prochaines années au Centre de services aux entreprises du Canada d'Edmonton afin qu'il fournisse de l'information, du coaching et du mentorat aux entreprises qui souhaitent exporter. Dans un autre projet à Edmonton, le Ministère a engagé 3,5 millions de dollars dans un projet de 12,5 millions de dollars pour la construction du World Trade Centre d'Edmonton pour qu'il offre un guichet unique d'accès à un large éventail de services de commerce et de commerce international;
- DEO a soutenu bon nombre de séminaires, d'ateliers et d'autres événements conçus pour améliorer les compétences en gestion, la préparation et les activités liées à l'exportation des PME. Les « Cafés sur l'exportation » et les séminaires « Comment mener des activités commerciales aux États-Unis » en Colombie-Britannique, les ateliers « Destination : marchés internationaux » en Saskatchewan et « Rudiments de l'exportation » offerts par le Centre de services aux entreprises Canada-Manitoba, en sont des exemples.

## **Partenaires de commerce et d'investissement**

En 2003-2004, le Ministère a maintenu et amélioré des liens et des mécanismes de coordination avec des partenaires fédéraux et provinciaux, tant à l'échelon de la direction que des agents, provenant des quatre provinces de l'Ouest.

DEO poursuit sa participation active dans toutes les sphères d'activité de l'Initiative de représentation accrue (IRA) aux États-Unis. L'IRA vise à augmenter considérablement la présence canadienne aux États-Unis par l'agrandissement des bureaux consulaires existants et l'établissement de nouveaux bureaux dans l'Ouest américain en particulier. L'engagement financier du Ministère à l'égard de cette initiative est de 5 millions de dollars sur cinq ans et DEO fait partie des huit ministères fédéraux qui appuient cette initiative. Le Ministère poursuit aussi sa participation en tant que membre du Comité de gestion Équipe Canada Inc. et participe activement au sein des équipes de commerce provinciales (Réseau commercial régional) dans les quatre provinces de l'Ouest.

## **Liens avec le programme, les ressources et les résultats :**

Le résultat stratégique de l'Entrepreneuriat se réalise par de nombreux programmes ministériels, notamment : le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, le Programme de fonds de prêts et d'investissement, le Programme d'emploi en commerce

international, le Programme de parrainage de conférences, le Programme du réseau de prestation de services et le Programme de développement des collectivités.

## COLLECTIVITÉS DURABLES

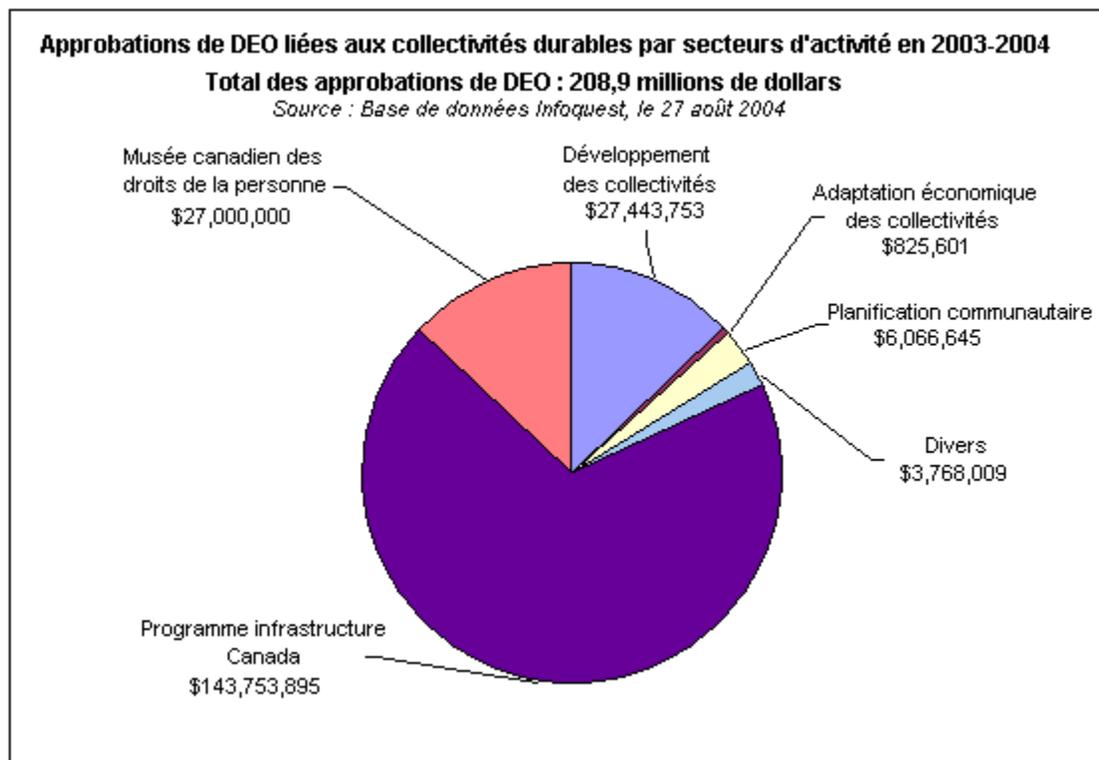
*Une plus grande activité économique qui améliore la compétitivité et la qualité de vie des collectivités de l'Ouest canadien*

**Total de 208,9 millions de dollars approuvé en 2003-2004**

DEO aide les collectivités urbaines et rurales à se doter d'économies durables et à s'adapter aux circonstances économiques changeantes et souvent difficiles grâce à des activités et à des investissements qui mettent à profit les capacités locales, améliorent les infrastructures et favorisent l'inclusion sociale et économique.

Le résultat stratégique des collectivités durables englobe les activités suivantes :

- DEO travaille avec les centres urbains au moyen des Ententes de développement urbain et d'autres activités, notamment la mise en œuvre du Programme infrastructures Canada;
- DEO coordonne et appuie le développement économique des Autochtones;
- DEO mène des activités et des initiatives dans les régions rurales et du Nord par l'intermédiaires des Sociétés d'aide au développement des collectivités et de mécanismes comme les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest.



Nota : Divers comprend les approbations dans les secteurs d'activité suivants : parrainage de conférences, ressources matérielles, perfectionnement des compétences et développement systémique.

## **Principaux partenaires :**

Le Ministère a établi des partenariats officiels ainsi que des relations de travail continues avec des administrations provinciales et municipales dans l'Ouest. Au moyen de mécanismes comme des ententes bipartites ou tripartites, DEO peut collaborer avec les gouvernements provinciaux et les administrations provinciales afin de cerner les questions et de planifier conjointement des stratégies pour profiter des possibilités économiques et aplanir les obstacles au développement. Plus de 80 p. 100 du soutien financier de DEO est effectué en partenariat avec d'autres intervenants.

Le Ministère s'emploie aussi activement à inciter les Canadiens de l'Ouest à participer aux consultations en vue de cerner les besoins et les priorités, et de créer de nouveaux partenariats plus vastes avec les intervenants de l'Ouest. Il possède un vaste réseau d'associations d'entreprises, d'organisations de recherche, d'organisations bénévoles et d'autres groupes d'intérêt qui peuvent ressentir et faire ressortir la dynamique régionale. Les Conseils consultatifs de gens d'affaires du Ministère, le Forum fédéral-provincial des sous-ministres du développement économique de l'Ouest et le Forum des sous-ministres adjoints sur les politiques sont autant d'outils qui ont été créés pour mieux voir venir les questions qui se font jour, communiquer ces questions clairement aux autres organisations fédérales et planifier des mesures efficaces.

## **Objectifs clés et résultats généraux :**

### **Objectif A : Accroître la collaboration et l'intégration entre les gouvernements et les collectivités**

Le Ministère élabore des ententes de collaboration qui mobilisent des investissements provinciaux pour les priorités fédérales de l'innovation, du développement des collectivités, du commerce et des investissements ainsi que du développement commercial, et pour les priorités cernées par les gouvernements provinciaux.

### **Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO)**

Les EPDEO sont des initiatives fédérales-provinciales pluriannuelles qui ont été créées en 1990 afin de promouvoir la collaboration fédérale-provinciale pour réaliser des priorités économiques intéressant ces deux ordres de gouvernement. Depuis la signature de la deuxième série d'EPDEO en 1996, 160 millions de dollars (80 M\$ du gouvernement fédéral et 80 M\$ des gouvernements provinciaux sur une période de cinq ans) ont été investis dans des projets qui ont suscité un financement supplémentaire de 458 millions de dollars du secteur privé et ont permis de créer environ 120 nouvelles entreprises commerciales. L'évaluation des EPDEO précédentes effectuée en mai 2002 a estimé que 500 millions de dollars avaient été investis dans des édifices ou de l'équipement et que ces

ententes avaient permis de créer plus de 1 300 emplois à plein temps. On peut consulter cette évaluation à l'adresse [http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/default\\_f.asp](http://www.deo.gc.ca/rpts/audit/default_f.asp)

Pendant l'exercice 2003-2004, DEO et les gouvernements provinciaux de l'Ouest ont conclu de nouvelles EPDEO en s'engageant à verser 200 millions de dollars au cours des quatre prochaines années. Ces ententes en sont au point suivant :

**L'EPDEO Canada-Manitoba** a été signée en décembre 2003. Elle fait la promotion d'une croissance économique durable par des initiatives rurales, du nord et urbaines fondées sur une approche de développement économique prenant sa source dans la collectivité. À ce jour, neuf projets ont été approuvés pour une contribution totale de 4,5 millions de dollars de DEO. Ces projets comprennent une contribution fédérale-provinciale de 2 millions de dollars à l'appui du Composites Innovation Centre situé au Smart Park de l'Université du Manitoba et de 1,03 million de dollars pour la mise en œuvre d'un programme de technologie de bois à valeur ajoutée pour le secteur de l'exploitation forestière du Manitoba.

**L'EPDEO Canada-Saskatchewan** a été signée en septembre 2003. Ses principaux objectifs sont : d'augmenter la productivité, la préparation à l'exportation, l'attrait et la rétention des investissements; de contribuer à l'économie du savoir; d'appuyer la participation des Autochtones dans les secteurs clés de l'économie; d'aider à diversifier le traitement à valeur ajoutée des ressources naturelles; de favoriser les occasions économiques des collectivités pour qu'elles deviennent concurrentielles et durables. À ce jour, 12 projets ont été approuvés, pour une contribution totale de 4,2 millions de dollars. Ces projets comprennent une contribution de 850 000 \$ au titre du Partenariat des collectivités de demain (un projet d'institut rassemblant le CNRC, l'Université de Regina et la ville de Regina), un projet de 10 millions de dollars qui appuie l'élaboration, l'adoption et l'adaptation de pratiques exemplaires et de technologies pour créer des collectivités durables.

**L'EPDEO Canada-Alberta** a été signée en décembre 2003. Le but de cette entente est de contribuer à une croissance durable et diversifiée de l'économie de l'Alberta grâce à la coopération entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. L'Entente appuie des initiatives à coûts partagés cadrant avec un des deux thèmes suivants : des investissements qui renforcent l'innovation et les industries à valeur ajoutée en Alberta, et des investissements qui améliorent la viabilité, la prospérité et la qualité de vie dans les collectivités de l'Alberta.

L'EPDEO a lancé un appel à soumettre des propositions jusqu'au 4 juin 2004. Plus de 100 propositions ont été reçues et sont actuellement évaluées.

**L'EPDEO Canada – Colombie-Britannique** a été signée en décembre 2003. Les priorités de financement de cette entente vont aux quatre catégories suivantes : le tourisme, l'innovation, l'entrepreneuriat et les collectivités durables. Cinquante pour cent du financement au titre de l'EPDEO sera consacré à l'ensemble de la province à l'exception de Vancouver et de Victoria. À ce jour, deux projets ont été approuvés : une contribution

de 645 000 \$ pour l'unité de coordination de l'Accord de Vancouver qui offre un guichet unique de coordination et de contact où la collectivité peut communiquer avec les participants de l'Accord de Vancouver; et une contribution de 350 000 \$ pour un centre de ressources sur le commerce électronique (e-Business Connection Resource Centre).

### **Ententes de développement urbain (EDU)**

En 2003-2004, DEO a continué de collaborer avec les gouvernements provinciaux, les administrations municipales et d'autres ministères fédéraux pour concerter les efforts sur des questions clés de développement économique dans les sept grandes villes de l'Ouest. Bien que des négociations soient en cours dans un certain nombre de villes de l'Ouest canadien, aucune entente n'a été signée au cours de la dernière année. Une entente de développement urbain a été signée à Winnipeg en mai 2004.

L'Accord de Vancouver est une entente tripartite dont la signature remonte au 9 mars 2000 entre les administrations fédérale, provinciale et locale qui permet de travailler avec la collectivité et le milieu des affaires pour favoriser un développement socio-économique durable. Dans le cadre de cette entente, les trois ordres de gouvernement se sont engagés à revitaliser le quartier Downtown Eastside (DTES) de Vancouver.

Le 22 avril 2003, les gouvernements fédéral et provincial ont tous deux annoncé une contribution de 10 millions de dollars pour la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Accord de Vancouver. La contribution fédérale comprend une contribution de 5 millions de dollars de DEO, et le reste provient de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) et du volet Autochtones sans abri en milieu urbain (ASAMU).

Bien que les problèmes du DTES soient graves et qu'il s'agisse du genre de problèmes qui nécessitent des efforts de longue haleine, on constate déjà des résultats probants facilement attribuables au travail effectué dans le cadre de l'Accord. Ces résultats sont :

- Depuis 1999, la municipalité a reçu 108 demandes de permis d'entreprises dans le DTES. De 1998 à 2001, le nombre de nouvelles entreprises a connu une croissance de 5 p. 100.
- L'incidence de crimes violents a baissé de 30 p. 100 et les infractions contre les biens ont elles aussi baissé de 30 p. 100.
- Les permis d'entreprises de plus de 30 « entreprises à problèmes » (des lieux où avaient lieu des activités illégales ou propices à des comportements violents et à une conduite désordonnée) ont été révoqués, deux maisons de chambres problématiques ont été fermées et des immeubles abandonnés ont été démolis.
- Les rues, les trottoirs et les allées sont mieux nettoyés et entretenus plus souvent. Beaucoup d'endroits publics ont été améliorés et embellis ou le seront sous peu.
- Les services de santé sont élargis pour comprendre des types de traitement plus nombreux et plus diversifiés. Le système de soins de santé fonctionne également de manière plus coordonnée avec les autorités.
- On a construit plus de 650 unités d'habitation et on prévoit la construction de 365 unités supplémentaires.

En plus des EPDEO et des Ententes de développement urbain, DEO poursuit son travail avec les Conseils régionaux des hauts fonctionnaires fédéraux et, dans trois provinces, le SMA régional préside ces conseils. Les Conseils régionaux des hauts fonctionnaires fédéraux constituent des forums d'échange d'information et un véhicule pour l'avancement d'une approche de plus grande collaboration pour la mise en œuvre des programmes et des services fédéraux dans une région donnée. DEO joue un rôle actif dans la coordination et la gestion de questions horizontales, comme la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, afin de trouver des solutions aux problèmes de développement économique que doivent relever les Autochtones en milieu urbain.

### **Objectif B : Augmenter les investissements et les possibilités économiques dans les collectivités de l'Ouest canadien**

L'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord de la Saskatchewan a été signée en 2002-2003 avec la province de la Saskatchewan et les habitants du Nord. L'Entente, qui comprend un financement de 20 millions de dollars sur une période de cinq ans et qui fonctionne sur une base de coûts partagés par DEO et le gouvernement de la Saskatchewan, fournit du financement à des projets qui favorisent le développement économique du Nord de la Saskatchewan dans les secteurs de l'infrastructure économique, de l'innovation, de l'accroissement des capacités, de la création de possibilités d'emploi et de l'attraction des investissements.

#### **Formation dans le Nord de la Saskatchewan**

En 2003-2004, plus de 3 millions de dollars ont été versés à des projets au titre de l'Entente Canada-Saskatchewan pour le développement du Nord. Ces projets comprennent des projets de formation pour plus de 200 personnes dans des domaines comme la construction, l'hébergement, le counseling professionnel, l'éducation de la petite enfance et la création d'entreprises, ainsi que plusieurs initiatives visant à améliorer les infrastructures du Nord, comme la réfection de la route Athabasca.

En plus d'offrir des services d'orientation et de prêts, les SADC participent à des partenariats pour la mise en œuvre de divers projets de développement économique communautaire. Une étude d'impact menée en 2002 par Ference Weicker & Company a révélé que les SADC accordent de plus en plus d'importance aux activités de développement économique communautaire. Dans le cadre de cette étude, on a examiné 24 projets

actifs, dont 10 en étaient toujours aux premières étapes de la mise en œuvre. Beaucoup de projets choisis ont à peine commencé à avoir une incidence, et on prévoit que leurs effets continueront de se faire sentir pendant un certain temps. Même à cette étape initiale, l'étude a constaté que les 24 projets avaient créé 710 emplois, donné naissance à 46 entreprises, augmenté les recettes de 4 millions de dollars et donné lieu à des investissements de 2,2 millions de dollars. Sur les 15 millions de dollars dépensés pour ces projets, environ 6 M\$ provenaient du secteur privé, 2 M\$ de l'administration fédérale, 4 M\$ de l'administration provinciale et 2 M\$ d'institutions financières. Les gouvernements locaux et régionaux, les

organismes communautaires, l'IFE et les groupes des Premières nations ont également fourni des ressources. Chaque dollar fourni par les SADC (à l'exclusion du capital de prêt) a généré 88,35 \$ en financement de projets de la part des secteurs public et privé. On peut prendre connaissance des faits saillants de cette étude à l'adresse <http://www.communityfutures.ca/provincial/bc/pdf/impact-study.pdf>.

Le Ministère appuie également des collectivités dont l'économie a connu les contrechocs de changements dans leurs ressources ou des pressions du commerce international. Ces collectivités comprennent les collectivités côtières affectées par la fermeture de certaines pêches et certaines collectivités, comme Grande Cache, en Alberta, où de nombreux emplois ont été perdus en raison de la fermeture des mines.

### **Objectif C : Favoriser une plus grande participation des Autochtones à l'économie**

L'objectif de la stratégie de DEO à l'égard des Autochtones consiste à améliorer la participation de ces derniers à l'économie générale de la région. Le modèle de partenariat de collaboration que DEO utilise pour mener à bien ses initiatives à l'intention des Autochtones est le moyen idéal pour rassembler les intérêts des différents intervenants.

On peut classer les initiatives que le Ministère appuie dans trois catégories.

#### **Services aux entreprises**

DEO s'efforce d'adapter et d'améliorer les services qu'il offre aux entrepreneurs afin de mieux satisfaire les besoins des Autochtones en appuyant 14 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) autochtones et en augmentant la capacité des fournisseurs de services aux entrepreneurs autochtones par son appui au Réseau de services aux entrepreneurs autochtones. Au cours des quatre dernières années, les SADC ont déclaré avoir accordé 679 prêts à des entrepreneurs autochtones, ce qui a permis de créer ou de conserver environ 976 emplois. Un certain nombre de mesures visent également à améliorer l'accès au financement pour les entrepreneurs autochtones, notamment le volet « Accès au capital » de l'Initiative de développement des entreprises autochtones (en collaboration avec Industrie Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien), les fonds d'investissements des SADC autochtones et un certain nombre de fonds de micro-prêts. Ces activités sont examinées à différents endroits dans le présent rapport.

## **Partenariats de collaboration**

**Formation à Nelson House** – DEO a versé 500 000 \$ à un institut de perfectionnement des compétences à Nelson House, au Manitoba. Le gouvernement du Manitoba, Manitoba Hydro et deux instituts de formation du nord du Manitoba ont également contribué à ce projet qui vise à offrir à environ 250 personnes de la formation pour la construction et l'exploitation du barrage de Manitoba Hydro qui sera construit sur la rivière Nelson.

DEO utilise ses mécanismes déjà en place pour appuyer le perfectionnement des compétences, établir des liens avec des organisations (p. ex. l'Alberta Chamber of Resources), améliorer le développement des collectivités et fournir du soutien à d'importantes études visant à cerner les besoins et les aspirations des collectivités.

## **Activités de coordination et de défense des intérêts**

Au nom du gouvernement fédéral, DEO coordonne et dirige un certain nombre d'activités dans des secteurs prioritaires, notamment : la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, la Churchill Gateway Alliance, le Primrose Lake Air Weapon's Range et la construction du campus du Saskatchewan Indian Federated College en Saskatchewan.

**Stages pour les Autochtones** - DEO a versé un million de dollars à un projet de formation à l'intention des Autochtones en Alberta par lequel DEO collabore avec l'industrie du pétrole et du gaz, des organisations autochtones et le gouvernement de l'Alberta pour s'attaquer aux principaux obstacles qui empêchent les Autochtones de se lancer dans le commerce. Une moyenne de 45 Autochtones s'inscrivent chaque année aux programmes de stage. À échéance, en 2005, le programme aura permis à 190 Autochtones de trouver un emploi dans le nord de l'Alberta.

DEO co-dirige avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada la mise en œuvre de la version élargie de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU) dans six villes de l'Ouest. Dans toutes les villes de l'Ouest choisies pour accueillir des projets pilotes de la SAMU, DEO travaille en étroite collaboration avec des représentants provinciaux et municipaux, des représentants des Autochtones et d'autres membres des communautés pour élaborer des projets innovateurs. Toutes les communautés ont cerné des secteurs prioritaires, comme :

- la jeunesse, les sans abris et les questions de santé à Vancouver;
- l'emploi, la justice, les droits de la personne, la santé, le logement et l'éducation à Calgary;
- l'éducation, qui inclut une plus grande participation des parents et de la communauté et une plus grande inclusion, et la fierté culturelle à Edmonton;
- la sécurité communautaire et la prévention du crime, le logement, l'éducation, les partenariats entre les entreprises et les collectivités, et les centres de service communautaires à Regina;

- un accent sur la collectivité de Pleasant Hill à Saskatoon;
- le développement économique durable, la revitalisation du centre-ville et les questions de transition à Winnipeg.

À Winnipeg, la SAMU est combinée au volet autochtone au titre de la toute nouvelle Entente de développement urbain trilatérale de 75 millions de dollars conclue en mai 2004. Les objectifs de cette entente à Winnipeg sont les suivants :

- utiliser des mécanismes horizontaux fédéraux pour satisfaire efficacement les besoins cernés par les collectivités;
- mieux harmoniser les programmes fédéraux aux programmes provinciaux et à d'autres activités sur place pour aborder les priorités locales;
- mettre à l'essai des idées stratégiques innovatrices;
- offrir une meilleure compréhension de ce qui fonctionne, de ce qui ne fonctionne pas, et des raisons dans les deux cas;
- améliorer le contexte socio-économique des Autochtones en milieu urbain.

En 2003-2004, 12 projets ont été financés en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, le gouvernement du Manitoba, la ville de Winnipeg et des organisations autochtones. La contribution de la SAMU s'est élevée à 650 000 \$, mais le total des investissements dans des initiatives à l'intention des Autochtones vivant en milieu urbain en vertu de la SAMU s'est élevé à plus de 3 millions de dollars grâce à la réussite de l'approche de partenariat. Parmi les exemples de projets à mentionner, on compte la compétition pour les plans d'entreprise autochtones, la conférence sur le logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain dans l'Ouest canadien, une étude de faisabilité pour un centre de transition autochtone, un symposium sur les gangs autochtones et des programmes d'excellence pour les jeunes Autochtones.

En plus de financer des projets ciblant les collectivités autochtones, DEO participe à un certain nombre de comités sur les questions autochtones, comme le Comité des sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux et l'Office national de développement économique des Autochtones.

**Objectif D: Augmenter la capacité des collectivités de l'Ouest de mettre en œuvre des stratégies visant la promotion du développement durable**

DEO appuie un certain nombre de projets conçus pour aider les collectivités à se doter d'une base économique durable ou à la conserver. Par exemple, on examine la possibilité de mettre en place un terminal portuaire pour les paquebots de croisière à Campbell River afin d'appuyer l'industrie du tourisme et de faire de cet endroit une escale pour les paquebots de croisière internationaux. Ce projet fait partie de l'initiative visant à améliorer l'industrie des croisières en Colombie-Britannique et est appuyé par DEO, le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique, le Ports and Destinations Group et le ministère des

Affaires indiennes et du Nord canadien. L'élargissement de l'industrie des croisières permettra de diversifier l'économie de Campbell River et d'autres collectivités côtières touchées par l'effondrement des industries de la pêche et des forêts. DEO s'est engagé à verser 1,5 million de dollars du coût total de ce projet qui atteindra 6,2 millions de dollars.

## Liens avec les programmes, les ressources et les résultats :

Plusieurs programmes ministériels servent à soutenir le résultat stratégique des Collectivités durables, notamment le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO), le Programme de parrainage de conférences, et le Programme d'investissement dans l'innovation et les communautés (PIIC).

## PROGRAMMES NATIONAUX ET AUTRES INITIATIVES

*Atténuation des répercussions économiques sur les collectivités touchées par les réductions ou les fermetures d'installations fédérales, les catastrophes naturelles ou les changements de politiques et de programmes fédéraux affectant la mise en œuvre de programmes nationaux dans l'Ouest canadien*

### Programme infrastructures Canada

Infrastructure Canada (<http://www.infrastructurecanada.gc.ca>), est chargé de la gestion globale du Programme infrastructures Canada et DEO, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et des administrations municipales, est chargé de son exécution dans l'Ouest canadien.

Le Programme infrastructures Canada, un investissement de 2,05 milliards de dollars, a été créé en 2000 pour rénover les infrastructures municipales des collectivités urbaines et rurales partout dans le pays et améliorer la qualité de vie par des investissements qui protègent l'environnement et soutiennent une croissance économique à long terme. Le tableau ci-dessous résume l'activité à ce jour :

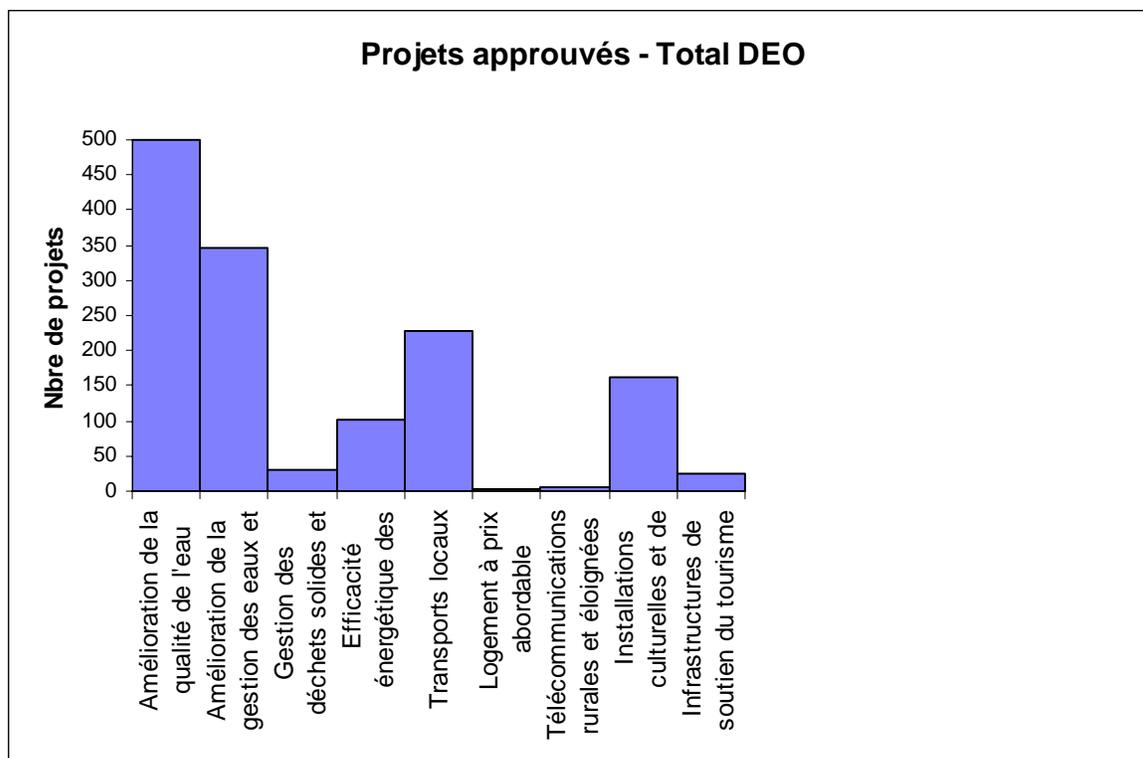
Territoire ou province	Allocation fédérale totale (en milliers de dollars)	Nombre de projets approuvés au 31 mars 2004	Contribution fédérale approuvée au 31 mars 2004 (en milliers de dollars)	Dépenses fédérales totales au 31 mars 2004 (en milliers de dollars)
C.-B.	268 548	275	246 294	25 026
AB	171 028	616	147 290	60 800
SK	56 711	345	50 579	33 240
MB	60 918	164	55 770	39 364
<b>Total</b>	<b>557 295</b>	<b>1400</b>	<b>499 933</b>	<b>158 430</b>

Grâce aux projets approuvés à ce jour en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba :

- 22 950 foyers seront reliés à un réseau d’approvisionnement municipal en eau potable;
- 31 415 foyers seront reliés à un système municipal de gestion des eaux usées;
- 1 258 833 foyers seront reliés à un approvisionnement municipal en eau potable recevant une eau potable de qualité supérieure.

En outre, d’autres projets approuvés à ce jour fourniront le financement nécessaire pour :

- une infrastructure de transports locaux améliorée dans plus de 188 collectivités;
- des installations sportives, récréatives et culturelles améliorées dans 104 collectivités;
- la création directe de 1 325 emplois de durée indéterminée.



### **Autres initiatives**

DEO est souvent appelé à coordonner les efforts des ministères fédéraux pour atténuer les effets de catastrophes naturelles, de la fermeture de base militaires ou de changements aux politiques et aux programmes fédéraux.

## **Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre**

Dans le cadre de son action en faveur des collectivités sérieusement touchées par la réduction de l'exploitation du bois d'œuvre, en raison des droits compensateurs imposés par les États-Unis, le gouvernement fédéral a annoncé, en décembre 2002, son Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre (IAEICD) d'une valeur de 110 millions de dollars. Le but de cette initiative est de lancer des projets d'adaptation économique locaux qui réduiront la dépendance totale des collectivités envers le bois d'œuvre en aidant leur transition. Dans l'Ouest, c'est DEO qui est chargé de l'exécuter. Pour que cette initiative parte vraiment de la collectivité, la mise en œuvre du Programme a été confiée au réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités. Quelques 150 projets, d'une valeur de 50 millions de dollars, sont actuellement en cours en Colombie-britannique et devraient être terminés en 2004-2005.

## **Entente de partenariat Canada-Manitoba sur la protection contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge**

L'exécution de l'entente s'est poursuivie au cours de la dernière année pour offrir une infrastructure de protection améliorée contre les inondations aux collectivités de la vallée de la rivière Rouge ainsi qu'aux résidences et aux entreprises de la vallée.

# **SECTION 4 : INITIATIVES À L'ÉCHELLE GOUVERNEMENTALE**

## **4.1 Gouvernement en direct**

La vision de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) pour le Gouvernement en direct (GED) consiste à fournir aux Canadiens de l'Ouest des produits et des services en utilisant tous les moyens de prestation de services : en personne, par la poste, par télécopieur, par téléphone, par vidéoconférence et par Internet. Les produits et les services offerts en ligne constituent un complément aux autres méthodes d'interaction avec la clientèle externe. Le développement de services électroniques est mû par la demande de la clientèle et la rentabilité de ces services.

Durant l'exercice 2003-2004, DEO a effectué deux changements importants à l'échelle du Ministère afin de permettre une transformation efficiente des services et d'assurer la prestation des services GED aux clients. Tout d'abord, le Ministère a procédé à la restructuration de ses programmes en vue de les axer davantage sur les services informationnels et la création de partenariats. En second lieu, une plus grande importance a été accordée à la transformation des services, ce qui se traduit par la mise en place d'une

direction de la Gestion de l'information et de la technologie, qui permettra d'harmoniser les solutions électroniques de prestation de services aux objectifs stratégiques de DEO.

À Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, l'initiative GED est de plus en plus ancrée dans les stratégies et les programmes ministériels. Des produits électroniques ont été mis au point pour appuyer les orientations stratégiques de DEO, soit l'Innovation, l'Entrepreneuriat et les Collectivités durables. Des outils commerciaux, des exposés d'atelier et des guides interactifs sont offerts pour aider les entrepreneurs. Des instructions pour l'inscription en direct facilitent l'accès aux programmes de développement des entreprises. Le rapport public 2003 sur le GED de DEO est offert à l'adresse [http://www.deo.gc.ca/rpts/strategies/gol/default\\_f.asp](http://www.deo.gc.ca/rpts/strategies/gol/default_f.asp)

## 4.2 Stratégie de développement durable

Diversification de l'économie de l'Ouest voit dans le développement durable, défini ci-dessous, un moyen essentiel de mener des activités :

- État économique dans lequel l'environnement peut fournir tout ce que la population et le commerce exigent de lui sans rien perdre de sa capacité de pourvoir aux besoins des générations futures<sup>10</sup>.
- Développement économique présentant un avantage social et environnemental positif à long terme.
- Satisfaction des besoins du présent sans compromettre l'aptitude des générations futures à satisfaire les leurs<sup>11</sup>.

En vue de l'intégrer parfaitement dans ses plans, ses programmes et ses activités, DEO a élaboré une vision du développement durable :

*DEO édifie un Ouest canadien plus durable en fournissant à ses employés et partenaires des outils pratiques leur permettant d'intégrer le développement durable dans les trois domaines clés des résultats commerciaux ou stratégiques (innovation, entrepreneuriat et collectivités durables).*

Le Ministère a atteint les objectifs de sa Stratégie de développement durable (SDD) 2000 et a réalisé les trois mesures du rendement énoncées dans la stratégie pour l'exercice 2003-2004 :

1. Le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest a subi une Évaluation environnementale stratégique (EES) dans le cadre du processus de renouvellement du Programme. La mise en œuvre du Système de gestion environnementale (SGE) est un processus en cours qui s'étalera également à l'exercice 2004-2005.

---

<sup>10</sup>Hawkens, Paul. *The Ecology of Commerce*, p. 139.

<sup>11</sup>Commission Brundtland, *Our Common Future*.

2. La troisième Stratégie de développement durable (SDD 2003) du Ministère a été présentée au Parlement, le 16 février 2004 (on peut consulter le rapport à l'adresse [http://www.wd.deo.ca/rpts/strategies/sd/default\\_f.asp](http://www.wd.deo.ca/rpts/strategies/sd/default_f.asp)). La SDD 2003 reflète les résultats d'une évaluation indépendante de la SDD 2000 et de consultations avec les intervenants. La stratégie dégage quatre activités clés que DEO poursuit :
  - Fournir de l'information au personnel et aux partenaires de DEO sur l'application concrète et les avantages du développement durable.
  - Investir dans le développement et la commercialisation des technologies et des procédés environnementaux dans l'Ouest canadien.
  - Investir dans des projets qui aident les collectivités de l'Ouest à accroître leur viabilité sociale, environnementale et économique à long terme.
  - Fournir aux entreprises de l'Ouest de l'information sur les concepts, les pratiques et les avantages du développement durable.
3. DEO a continué de jouer un rôle actif dans des initiatives fédérales de développement durable en appuyant le développement durable dans l'Ouest canadien et en participant à des comités fédéraux interministériels. Un outil en direct sur Internet a été élaboré pour encourager les pratiques de développement durable dans les petites et moyennes entreprises, consulter le site <http://www.communityfutures.ca/provincial/SustainableBusiness/index.htm>.

L'équipe verte a appris au Ministère à mener des activités « vertes » et a distribué mensuellement des trucs « verts ». L'équipe verte a aussi appris à « acheter vert », a travaillé à l'élaboration d'un module d'approvisionnement pour effectuer le suivi des achats « verts » et a mené une vérification non officielle de l'efficacité énergétique de l'équipement de tous les bureaux de DEO.

## 4.3 Langues officielles

DEO s'est engagé à atteindre les objectifs de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, selon lequel le gouvernement veut :

- a. favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement;
- b. promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

L'exercice 2003-2004 est la dernière année de la Stratégie de développement des entreprises francophones, lancée en avril 2001. Celle-ci officialisait le partenariat entre les OFVE et DEO, appuyait des Initiatives de développement économique spéciales (IDES) régionales et appliquées à tout l'Ouest et créait des fonds de réserve pour pertes sur prêts afin de rendre les capitaux plus accessibles aux petites et moyennes entreprises francophones.

L'exercice 2003-2004 marque également la fin d'un Plan d'action de DEO pour la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*. Une évaluation a révélé que DEO a réussi la mise en œuvre de son Plan d'action 2000-2004 en ce qui a trait à : l'amélioration des compétences commerciales des entrepreneurs francophones et des informations qui leurs sont offertes; des projets de développement économique qui produisent des résultats concrets; un certain nombre de projets qui devraient produire des résultats à long terme, comme le Corridor touristique francophone de l'Ouest (CTFO) pour l'ensemble de l'Ouest et La Maison du Bourgeois au Manitoba. L'évaluation a également permis de cerner des secteurs à améliorer, lesquels ont été abordés dans le nouveau Plan d'action 2004-2008. Ce nouveau Plan d'action a été élaboré en consultation avec les représentants régionaux des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), des intervenants et d'autres partenaires fédéraux et provinciaux.

Le partenariat de DEO avec Patrimoine canadien dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO) a pris fin le 31 mars 2004. Le protocole d'entente du PICLO vise à favoriser de nouveaux partenariats dans les CLOSM et des projets qui feront progresser le développement économique et durable des collectivités à long terme.

En décembre 2003, les membres de l'équipe de mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* ont été les premiers à recevoir le Prix du Chef de la fonction publique dans la nouvelle catégorie : Les langues officielles. Le Prix du Chef de la fonction publique est la récompense la plus reconnue que peuvent recevoir les employés de la fonction publique. L'équipe s'est méritée ce prix en raison de son engagement dans la mise en œuvre de la Stratégie de développement des entreprises francophones. Avec un grand respect des deux langues officielles, en faisant preuve d'initiative et en utilisant une approche innovatrice pour la mise en œuvre de la Stratégie, l'équipe a grandement contribué à la promotion des langues officielles auprès des Canadiens de l'Ouest.

En 2003-2004, le gouvernement du Canada a déposé son plan d'action pour les langues officielles : Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne. DEO et Industrie Canada ont signé un protocole d'entente en vue de mettre en œuvre des projets pilotes de télé-enseignement et de télé-apprentissage ainsi que des programmes de stages pour les jeunes dans l'Ouest.

#### **4.4 Fonction de contrôleur moderne**

La gestion axée sur les résultats constitue une des priorités du gouvernement fédéral depuis un certain nombre d'années, et la modernisation des pratiques de gestion et l'amélioration de la responsabilisation de la gestion font partie des priorités de DEO.

Vers la fin de 2003, le Conseil du Trésor a mis en œuvre un Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) qui articule dix énoncés résumant les attentes à l'égard d'une fonction publique moderne. Ce CRG a été élaboré pour fournir aux gestionnaires de la fonction publique une liste claire des attentes en matière de gestion dans un cadre général visant un rendement organisationnel élevé, et il intègre les éléments de la fonction de contrôleur moderne dans un cadre de gestion plus vaste.

L'initiative de la fonction de contrôleur moderne de DEO englobe le nouveau CRG. Le CRG fournit aux gestionnaires de DEO un ensemble clair d'attentes en matière de gestion et d'initiatives d'amélioration, et il touche virtuellement toutes les activités de gestion du Ministère. Les réalisations spécifiques du plan d'action de DEO pour la fonction moderne de contrôleur incluent :

- l'élaboration d'un Énoncé des valeurs et d'éthique de DEO ([http://www.deo.gc.ca/values\\_f.asp](http://www.deo.gc.ca/values_f.asp)) qui s'harmonise au Code des valeurs et de l'éthique de la fonction publique du Canada publié récemment;
- des orientations stratégiques renouvelées et une harmonisation des bureaux régionaux et de l'administration centrale pour augmenter la capacité de leadership stratégique et régional afin d'ajouter de la valeur à l'élaboration de politiques à l'échelle nationale et de permettre au Ministère de jouer un plus grand rôle dans la gestion et la coordination de questions économiques et de politiques horizontales complexes;
- renforcer le cadre de gestion des subventions et des contributions;
- des initiatives de gestion des ressources humaines, des consultations plus fréquentes avec les syndicats, le respect de l'équité et des langues officielles et une amélioration de la responsabilisation en matière de dotation;
- la mise sur pied d'un comité de modernisation des ressources humaines, coprésidé par la direction et le syndicat, pour élaborer, mettre en œuvre et diriger la réponse du Ministère à l'initiative de modernisation de la gestion des ressources humaines;
- la mise en œuvre d'un processus de planification amélioré pour l'ensemble du Ministère;
- en réponse aux demandes du Conseil du Trésor, l'élaboration d'une Architecture d'activités de programmes (AAP) qui décrit la structure des programmes et les liens avec le mandat et les résultats stratégiques de DEO. L'AAP sera la base d'un système de mesure du rendement pour le Ministère;
- élaboration d'un profil de risques pour le Ministère comme première étape vers la mise en œuvre d'un cadre intégré de gestion du risque;
- réorganisation et modernisation de la fonction de vérification et d'évaluation et lancement d'un nombre record de vérifications et d'évaluations;
- inscription de seize employés au certificat de spécialisation professionnelle en gestion du secteur public, une initiative conjointe entre DEO et l'école de la fonction publique de l'Université Victoria.

## **4.5 Amélioration des services**

A titre d'organisme fédéral impliqué dans l'Initiative d'amélioration des services, DEO a toujours pour priorité d'offrir des services de qualité supérieure à ses clients. Lors de la réorganisation de ses activités en 2002-2003, DEO a transféré la prestation de ses services de conseils au public à des tierces parties, principalement au Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC). DEO continue de travailler avec les membres du RSEOC afin d'assurer que les programmes qu'il finance ciblent toujours le service à la clientèle.

## SECTION 5: RÉSULTATS FINANCIERS

### Aperçu des résultats financiers

#### TABLEAU FINANCIER 1

##### Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)				
Crédit		2003-2004		
		Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart Excédent (déficit)
130	Dépenses de fonctionnement	44,1	41,00	3,1
135	Subventions et contributions	336,6	253,3	83,3
(S)	Passif au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)*</i>	6,3	6,3	-
(S)	Passif au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)*</i>	10,6	10,6	-
(S)	Traitement et allocation pour automobile du ministre**	0,0	0,0	-
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,5	4,5	-
(S)	Dépenses de recettes provenant de l'aliénation des biens excédentaires de l'État	0,0	0,0	-
(S)	Remboursement des montants portés au crédit des recettes durant les exercices précédents	0,0	0,0	-
(S)	Frais des organismes de recouvrement	0,0	0,0	-
	<b>Total pour le Ministère</b>	<b>402,1</b>	<b>315,7</b>	<b>86,4</b>

Nota : Les montants de moins de 100 000 \$ sont représentés par des zéros.

\* C'est le dernier exercice pour lequel Diversification de l'économie de l'Ouest Canada fournit des renseignements sur la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et la *Loi sur le financement des petites entreprises au Canada*. À partir de l'exercice 2004-2005, Industrie Canada sera responsable de fournir l'information financière relative à ces deux lois.

\*\* Le 12 décembre 2003, le ministre est devenu admissible à la réception, pour le reste de l'exercice, d'une portion du traitement et de l'allocation pour automobile d'un ministre.

##### Raison de l'écart

L'écart de 86,4 millions de dollars s'explique comme suit :

##### **Dépenses de fonctionnement – Crédit 130**

L'écart de 3,1 millions de dollars est dû aux facteurs suivants :

Réduction des budgets internes pour permettre un report de ressources à l'exercice 2004-2005;	1,7 M\$
Réductions en raison d'autres dépenses non prévues,	1,2 M\$
Réduction en raison de restrictions des dépenses discrétionnaires.	0,2 M\$

Subventions et contributions – Crédit 135

L'écart est surtout dû aux retards dans la mise en œuvre du Programme infrastructures Canada.

L'écart de 78,2 millions de dollars sera reporté aux prochains exercices.

## TABLEAU FINANCIER 2

### Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses ministérielles prévues par opposition aux dépenses réelles (en millions de dollars)			
	2003-2004		
	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart Excédent (déficit)
ETP	365	380	(15)
Dépenses de fonctionnement			
Crédit 130 – Dépenses de fonctionnement	40,5	41,0	(0,5)
(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,9	4,5	0,4
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>45,4</b>	<b>45,5</b>	<b>(0,1)</b>
Subventions et contributions			
Crédit 135 – Subventions et contributions	307,1	253,3	53,8
(S) LPPE et LFPEC*	17,8	16,9	0,9
<b>Total des subventions et des contributions</b>	<b>324,9</b>	<b>270,2</b>	<b>54,7</b>
(S) Traitement et allocation pour automobile du ministre**	-	0,0	(0,0)
(S) Dépenses de recettes provenant de l'aliénation de biens excédentaires de l'État	-	0,0	(0,0)
(S) Remboursement des montants portés au crédit des recettes durant les exercices précédents	-	0,0	(0,0)
(S) Frais des organismes de recouvrement	-	0,0	(0,0)
<b>Total des dépenses brutes</b>	<b>370,3</b>	<b>315,7</b>	<b>54,6</b>
Moins :			-
Recettes disponibles	-	-	-
<b>Total des dépenses nettes</b>	<b>370,3</b>	<b>315,7</b>	<b>54,6</b>
			-
Autres recettes et dépenses			-
Recettes non disponibles <sup>12</sup>	(23,7)	(36,2)	12,5
Coût des services offerts par d'autres ministères <sup>13</sup>	4,4	4,2	0,2
<b>Coût net du Programme</b>	<b>351,0</b>	<b>283,7</b>	<b>67,3</b>

Nota : les montants de moins de 100 000 \$ sont représentés par des zéros.

\* C'est le dernier exercice pour lequel Diversification de l'économie de l'Ouest Canada fournit des renseignements sur la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et la *Loi sur le financement des petites entreprises au Canada*. À partir de l'exercice 2004-2005, Industrie Canada sera responsable de fournir l'information financière relative à ces deux lois.

\*\* Le 12 décembre 2003, le ministre est devenu admissible à la réception, pour le reste de l'exercice, d'une portion du traitement et de l'allocation pour automobile d'un ministre.

<sup>12</sup> Les détails des recettes non disponibles sont présentés dans le tableau 4

<sup>13</sup> Voici quelques exemples de services fournis sans frais par d'autres ministères :

- Les coûts d'hébergement fournis par TPSGC
- Les régimes d'assurances de la fonction publique (c.-à-d. soins dentaires et soins de santé)
- Services juridiques fournis par Justice Canada
- Les coûts de l'indemnisation fédérale des accidentés de RHDCC

### Raisons de l'écart :

Dans l'ensemble, les autorisations réelles de 402,1 millions de dollars (voir le tableau financier 1) accordées à DEO pour l'exercice ont été de 31,8 millions de dollars supérieures aux dépenses prévues dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004. L'écart dans les autorisations réelles est surtout dû aux facteurs suivants :

- Du financement supplémentaire pour une subvention à Friends of the Canadian Museum for Human Rights 27,0 M\$
- Accès aux recettes excédant la cible de la mise à jour annuelle des niveaux de référence pour 2002-2003 3,3 M\$
- Accès aux ressources de fonctionnement reportées de 2002-2003 à 2003-2004 2,0 M\$
- Réduction des autorisations utilisées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (0,9 M\$)

### Subventions et contributions

L'écart de 53,8 millions de dollars entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique par les retards aux dépenses pour les projets du Programme infrastructures Canada. L'écart général entre les dépenses réelles et les autorisations est de 83,3 millions de dollars (voir le tableau financier 1).

### TABLEAU FINANCIER 3

#### Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (en millions de dollars)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada		2003-2004				
	Réelles 2001-2002	Réelles 2002-2003	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Fonctionnement						
Crédit 130 – Dépenses de fonctionnement.	45,1	41,1	38,8	40,5	44,1	41,0
(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,7	4,2	4,9	4,9	4,5	4,5
<b>Total pour le fonctionnement</b>	<b>49,8</b>	<b>45,3</b>	<b>43,7</b>	<b>45,4</b>	<b>48,6</b>	<b>45,5</b>
Subventions et contributions						
Crédit 135 – Subventions et contributions	178,0	179,3	258,9	307,1	336,6	253,3
(S) LPPE et LFPEC*	23,7	19,2	17,8	17,8	16,9	16,9
<b>Total des subventions et des contributions</b>	<b>201,7</b>	<b>198,5</b>	<b>276,7</b>	<b>324,9</b>	<b>353,5</b>	<b>270,2</b>
(S) Traitement et allocation pour automobile du ministre**					0,0	0,0
(S) Dépenses de recettes provenant de l'aliénation de biens excédentaires de l'État	0,0	0,0			0,0	0,0
(S) Remboursement des montants portés au crédit des recettes durant les exercices précédents	0,0	3,0			0,0	0,0
(S) Frais des organismes de recouvrement	0,0	0,0			0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>251,5</b>	<b>243,8</b>	<b>320,4</b>	<b>370,3</b>	<b>402,1</b>	<b>315,7</b>

Nota : comme ce tableau est en millions de dollars, certains montants trop petits sont présentés par des zéros.

\* C'est le dernier exercice pour lequel Diversification de l'économie de l'Ouest Canada fournit des renseignements sur la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et la *Loi sur le financement des petites entreprises au Canada*. À partir de l'exercice 2004-2005, Industrie Canada sera responsable de fournir l'information financière relative à ces deux lois.

\*\* Le 12 décembre 2003, le ministre est devenu admissible à la réception d'une portion du traitement et de l'allocation pour automobile d'un ministre pour le reste de l'exercice.

Les numéros des crédits pour DEO ont changé en 2003-2004. Le fonctionnement qui était le crédit 120 est devenu le crédit 130, et les subventions et les contributions qui étaient le crédit 125 sont devenues le crédit 135.

#### Raisons des écarts :

##### Budget principal de dépenses par rapport aux dépenses prévues

L'augmentation des dépenses prévues reflète l'augmentation de 47,7 millions de dollars des ressources accordées le 18 février 2003 par le budget fédéral.

## TABLEAU FINANCIER 4

DEO n'a qu'une seule gamme d'activités, et ses ressources sont affectées aux différents programmes, lesquels sont reliés comme suit à nos trois résultats stratégiques.

### Concordance entre les résultats stratégiques et les programmes de DEO

P = prévu R = réel

		Résultats stratégiques				% du total
		Innovation	Entrepreneuriat	Collectivités durables	Total	
Dépenses de fonctionnement	P	16,2	10,8	18,4	45,4	12,3 %
	R	10,9	17,3	17,3	45,5	14,4 %
<b>Subventions</b>						
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	P			5,0	5,0	1,6 %
	R					
Friends of the Canadian Museum for Human Rights	P					
	R			27,0	27,0	10,7 %
<b>Contributions</b>						
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	P	45,5	10,0	18,5	74,0	24,1 %
	R	33,8	15,7	21,3	70,8	28,0 %
Programme de développement des collectivités	P		22,3		22,3	7,3 %
	R		10,5	10,5	21,0	8,3 %
Ententes de partenariat	P	2,0	1,0	8,2	11,2	3,6 %
	R	2,0	1,6	4,5	8,1	3,2 %
Programme du réseau de prestation de services	P		6,0		6,0	2,0 %
	R		3,3	8,0	11,3	4,5 %
Programme d'investissement dans l'innovation et les collectivités	P	10,8			10,8	3,5 %
	R	10,9	0,3	1,9	13,1	5,2 %
Programme de fonds de prêts et d'investissement	P		3,7		3,7	1,2 %
	R		4,3		4,3	1,7 %
Programme infrastructures Canada	P			167,5	167,5	54,5 %
	R			89,3	89,3	35,3 %
Laboratoire de recherche souterrain de Whiteshell	P			1,0	1,0	0,3 %
	R					0,0 %
Fondation Rick Hansen Man In Motion	P	2,2			2,2	0,7 %
	R	2,2			2,2	0,9 %
Programme de protection contre les crues de la rivière Rouge	P			3,4	3,4	1,1 %
	R			1,1	1,1	0,4 %
Transport rapide entre l'aéroport de Richmond et Vancouver	P				0,0	0,0 %
	R			3,7	3,7	1,5 %
Programmes nationaux (Baie d'Hudson)	P				0,0	0,0 %
	R			0,9	0,9	0,4 %
Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre	P				0,0	0,0 %
	R			0,5	0,5	0,2 %
Sous-total des subventions et des contributions	P	60,5	43,0	203,6	307,1	82,9 %
	R	48,9	35,7	168,7	253,3	80,2 %
(S) Passif au titre de la LPPE	P		7,9		7,9	2,1 %
	R		6,3		6,3	2,0 %
(S) Passif au titre de la LFPEC	P		9,9		9,9	2,7 %
	R		10,6		10,6	3,4 %
<b>Total</b>	P	<b>76,7</b>	<b>71,6</b>	<b>222,0</b>	<b>270,3</b>	<b>100,0 %</b>
	R	<b>59,8</b>	<b>69,9</b>	<b>186,0</b>	<b>315,7</b>	<b>100,0 %</b>
Pourcentage du total	P	20,7 %	19,3 %	60,0 %		100,0 %
	R	18,9 %	22,2 %	58,9 %		100,5 %

## TABLEAU FINANCIER 5

### Recettes non disponibles

Recettes (en millions de dollars)	Prévues		2003-2004		Écart Excédent (déficit)
	2001-2002	2002-2003	Prévues**	Réelles	
Contributions remboursables	19,3	14,2	5,0	18,7	13,7
Autres recettes	2,3	3,4	1,2	1,8	1,6
<i>Loi sur les prêts aux petites entreprises – Frais de service*</i>	13,8	4,9	4,0	1,8	(2,2)
<i>Loi sur le financement des petites entreprises – Frais de service*</i>	12,6	14,5	13,5	12,9	(0,6)
<b>Total des recettes non disponibles</b>	<b>48,0</b>	<b>37,0</b>	<b>23,7</b>	<b>36,2</b>	<b>12,5</b>

\* C'est le dernier exercice pour lequel Diversification de l'économie de l'Ouest Canada fournit des renseignements sur la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et la *Loi sur le financement des petites entreprises au Canada*. À partir de l'exercice 2004-2005, Industrie Canada sera responsable de fournir l'information financière relative à ces deux lois.

\*\* Les contributions remboursables prévues ont été augmentées de 5 à 10 millions de dollars dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence pour 2003-2004. Cette augmentation reflétait l'augmentation des prévisions pour les activités de recouvrement.

Pour le quatrième exercice consécutif, DEO a excédé les cibles établies pour les recettes. Depuis 1995, DEO s'est éloigné des contributions remboursables; les recettes de cette source diminueront donc à l'avenir.

Les recettes non disponibles comprennent surtout :

- les contributions remboursables précédemment accordées par le Ministère et les intérêts y afférents;
- les autres recettes représentent surtout les remboursements aux contributions, les recettes provenant de l'aliénation de biens excédentaires de l'État;
- des ajustements aux sommes dues des années précédentes et des recettes diverses;
- des frais de service pour les garanties de prêts approuvés en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)* et de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)*.

## TABLEAU FINANCIER 6

### Paiements législatifs (en millions de dollars)

	Réels		2003-2004		
	2001-2002	2002-2003	Prévus	Autorisations totales	Réels
Passif au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> *	17,3	10,1	7,9	6,3	6,3
Passif au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	6,4	9,1	9,9	10,6	10,6
Traitement et allocation pour automobile du ministre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	4,7	4,2	4,9	4,5	4,5
Dépense de recettes provenant de l'aliénation de biens excédentaires de l'État	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursement des montants portés au crédit des recettes durant les exercices précédents	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0
Frais des agences de recouvrement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total des paiements législatifs</b>	<b>28,5</b>	<b>26,4</b>	<b>22,7</b>	<b>21,5</b>	<b>21,5</b>

Nota : Les chiffres étant des millions, les montants trop petits sont représentés par des zéros.

\* C'est le dernier exercice pour lequel Diversification de l'économie de l'Ouest Canada fournit des renseignements sur la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et la *Loi sur le financement des petites entreprises au Canada*. À partir de l'exercice 2004-2005, Industrie Canada sera responsable de fournir l'information financière relative à ces deux lois.

\*\* Le 12 décembre 2003, le ministre est devenu admissible à la réception, pour le reste de l'exercice, d'une portion du traitement et de l'allocation pour automobile d'un ministre

Les paiements législatifs comprennent :

- Le règlement de pertes nettes encourues par les banques et les établissements financiers pour les prêts garantis par le gouvernement en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et de la *Loi sur le financement des petites entreprises au Canada*. Ces programmes sont gérés par Industrie Canada, mais Diversification de l'économie de l'Ouest Canada doit présenter des rapports pour les prêts consentis dans l'Ouest canadien;
- Les coûts encourus par le gouvernement pour les régimes d'avantages sociaux des fonctionnaires, comme le Régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi, les prestations de décès, etc.

## TABLEAU FINANCIER 7

### Paiements de transfert (en millions de dollars)

	Dép. réelles		2003-2004		
	2001-2002	2002-2003	Dép. prévues	Autorisations totales	Dép. réelles
<b>Subventions</b>					
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	10,0		5,0		
Friends of the Canadian Museum for Human Rights			5,0	27,0	27,0
<b>Total des subventions</b>	<b>10,0</b>		<b>5,0</b>	<b>27,0</b>	<b>27,0</b>
<b>Contributions</b>					
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	67,8	65,3	74,0	81,0	70,8
Programme de développement des collectivités	21,6	21,7	22,3	21,0	21,0
Ententes de partenariat	19,6	12,9	11,2	8,1	8,1
Programme du réseau de prestation de services	10,2	8,5	6,0	11,3	11,3
Programme d'investissement dans l'innovation et les collectivités	7,4	13,4	10,8	13,1	13,1
Programme des fonds de prêts et d'investissement	2,8	3,3	3,7	4,3	4,3
Entente sur le développement de Winnipeg	0,8				
Programme infrastructures Canada <sup>14</sup>	21,1	47,8	167,5	167,5	89,3
Programme des travaux d'infrastructure <sup>15</sup>	6,1	0,3			
Laboratoire de recherche souterrain de Whiteshell			1,0		
Fondation Rick Hansen « L'homme en mouvement ».			2,2	2,2	2,2
Programme de protection contre les crues de la rivière Rouge	10,5	2,7	3,4	1,1	1,1
Transport rapide entre l'aéroport de Richmond et Vancouver		2,7			3,7
Programmes nationaux (Baie d'Hudson)	0,1	0,7			0,9
Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre					0,5
(S) Passif au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> *	17,3	10,1	7,9	6,3	6,3
(S) Passif au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises au Canada</i> *	6,4	9,1	9,9	10,6	10,6
<b>Total des contributions</b>	<b>191,7</b>	<b>198,5</b>	<b>319,9</b>	<b>326,5</b>	<b>243,2</b>
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>201,7</b>	<b>198,5</b>	<b>324,9</b>	<b>353,5</b>	<b>270,2</b>

C'est le dernier exercice pour lequel Diversification de l'économie de l'Ouest Canada fournit des renseignements sur la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et la *Loi sur le financement des petites entreprises au Canada*. À partir de l'exercice 2004-2005, Industrie Canada sera responsable de fournir l'information financière relative à ces deux lois.

<sup>14</sup> Pour améliorer la divulgation, les montants de la colonne « Dépenses prévues » et ceux de la colonne « Autorisations totales » reflètent des ajustements internes entre les programmes.

<sup>15</sup> Dépenses prévues pour les six années du Programme infrastructures Canada, qui a commencé en 2002-2001 et a été plus lent que prévu. Les fonds non dépensés au titre de ce Programme et qui n'ont pas déjà été transférés à d'autres années peuvent être reportés.

## SECTION 6 : APPENDICES

### 6.1 Liste des examens et des évaluations menés en 2003-2004

Les projets suivants ont été menés à bien en 2003-2004. Pour accéder à ces différents rapports, veuillez consulter le site Web public de DEO à l'adresse [http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default\\_e.asp](http://www.wd.gc.ca/rpts/audit/default_e.asp).

#### **Politiques et procédures de vérification des contributions pour le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO) et le Programme d'investissement dans l'innovation et les communautés (PIIC) (Mars 2003)**

La Direction de la vérification et de l'évaluation de DEO a chargé KPMG LLP de mener cette évaluation dans le but d'aider les gestionnaires à élaborer de nouvelles politiques et procédures de vérification des contributions pour le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO) et le Programme d'investissement dans l'innovation et les communautés (PIIC).

#### **Vérification des normes de DEO en matière de passation de marchés (Janvier 2004)**

BMCI Consulting Inc. a reçu pour mandat de mener cette vérification qui avait pour objet d'évaluer les politiques de DEO en matière de passation de marchés et leur conformité aux politiques et aux règlements établis par le gouvernement.

#### **Examen axé sur les risques de la fonction de suivi des projets et de paiement de DEO (Novembre 2003)**

La Direction de la vérification et de l'évaluation de DEO a chargé KPMG LLP de réaliser un examen axé sur les risques de la fonction de suivi des projets et de paiement du Ministère.

#### **Rapport de l'étude sur le processus d'examen de l'assurance de la qualité de DEO (Décembre 2003)**

La Direction de la vérification et de l'évaluation de DEO a chargé KPMG LLP d'étudier le processus d'examen de l'assurance de la qualité de DEO, qui répond aux exigences spécifiques de la Politique sur les paiements de transfert du Conseil du Trésor.

#### **Évaluation de la Stratégie de développement durable de DEO de 2000 à 2004 (Octobre 2003)**

L'évaluation de la Stratégie de développement durable (SDD) de DEO de 2000 à 2004 est un examen indépendant de la pertinence, de la réussite et de l'efficacité de la SDD 2000 de DEO, de son élaboration jusqu'à sa mise en œuvre. Ce projet a été mené par le Barrington Research Group Inc.

### **Vérification du Programme de développement des collectivités (Avril 2003)**

La vérification du Programme de développement des collectivités, mené par Grant Thornton LLP, avait pour but d'évaluer les systèmes de gestion de DEO pour chacune des quatre provinces de l'Ouest. Cette vérification visait la relation entre DEO et les SADC.

### **Rapport de vérification interne du programme Infrastructures Canada – Colombie-Britannique de DEO (Avril 2003)**

La région de la Colombie-Britannique a engagé Conseils et Vérification Canada (CVC) pour effectuer une évaluation des contrôles internes du cadre de gestion pour le cycle des projets du programme Infrastructures Canada – Colombie-Britannique.

### **L'Accord de Vancouver (Février 2004)**

L'Accord de Vancouver a été mis en place pour coordonner le travail de trois administrations publiques : le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique, le gouvernement du Canada et la Ville de Vancouver. L'objectif premier de l'Accord consistait à « élaborer et mettre en œuvre une stratégie coordonnée propre à promouvoir et à soutenir un développement économique, social et communautaire durable » par un processus où les trois ordres de gouvernement travailleraient « ensemble, chacun dans les limites de son mandat et de ses attributions, ainsi qu'avec les collectivités de Vancouver ». Les directeurs du Comité de gestion de l'Accord de Vancouver ont fait appel au Macleod Institute pour effectuer cette évaluation axée sur les questions de gouvernance.

## **6.2 Liste des acronymes**

AAP	Architecture des activités de programmes
AV	Accord de Vancouver
BCP	Bureau du Conseil privé
CCRS	Centre canadien de rayonnement synchrotron
CNRC	Conseil national de recherches du Canada
CRG	Cadre de responsabilité et de gestion
CRGR	Cadre de responsabilité et de gestion axé sur les résultats
CSEC	Centre de services aux entreprises du Canada
DD	Développement durable
DEO	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
DTES	Downtown East Side (Vancouver)
EBS	Encéphalopathie bovine spongiforme
EDU	Entente de développement urbain
ECSDN	Entente Canada-Saskatchewan sur le développement du Nord
EPDO	Entente de partenariat pour le développement économique de l'Ouest
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation – programme d'aide
FCIS	Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique
FIMR	Fonds sur l'infrastructure municipale-rurale
GED	Gouvernement en direct

IAEIC	Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre
IFE	Initiative pour les femmes entrepreneurs
LLO	<i>Loi sur les langues officielles</i>
LFPEC	<i>Loi sur le financement des petites entreprises au Canada</i>
OFVE	Organisations francophones à vocation économique
PAC	Programme d'aide aux conférences
PDC	Programme de développement des collectivités
PARI	Programme d'aide à la recherche industrielle
PDEO	Programme de diversification de l'économie de l'Ouest
PECI	Programme d'emploi en commerce international
PFPI	Programme des fonds de prêts et d'investissement
PEST	Programme d'emploi en sciences et technologies
PIB	Produit intérieur brut
PIC	Programme Infrastructures Canada
PIIC	Programme d'investissement dans l'innovation et les collectivités
PME	Petites et moyennes entreprises
R-D	Recherche et développement
RSEA	Réseau de services aux entreprises autochtones
RSEOC	Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SDD	Stratégies de développement durable
SAMU	Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain
SM	Sous-ministre
SMA	Sous-ministre adjoint